



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

COMMISSION DES FINANCES DU 22 OCTOBRE 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2018

SOMMAIRE

I-Contexte global	4
II-Les perspectives de la loi de finances 2019	4-5
A- La programmation des finances publiques	
B- Les principales mesures de la loi finances 2018	
III-La Ville de Montivilliers.....	5
A-Budget Principal :	
1-L'analyse des grands équilibres.....	6
2-La dette et son évolution	6-8
3-L'évolution de la fiscalité.....	8
B- Les orientations budgétaires :	
1-L'esquisse budgétaire.....	10
2-La section de fonctionnement	
a- Les principales recettes de fonctionnement	11-13
b- Les dépenses de fonctionnement	13-14
3- La section d'investissement	15-17
Budgets annexes.....	17
Conclusion.....	17

ANNEXES

Annexe 1 : Les fiches opérations.....	19-28
Annexe 2 : Le volet ressources humaines.....	29-35
Annexe 3 : Les économies d'énergie et le suivi des principaux contrats.....	36-38
Annexe 4 : Rapport d'Orientation Budgétaire par service	
1 Service bâtiments.....	40-41
2 Service Espaces publics.....	42
3 Service des Sports.....	43
4 Service Enfance, jeunesse, scolaire – secteur Enfance, jeunesse.....	44
5 Service Enfance, jeunesse, scolaire – secteur Scolaire.....	45-46
6 Service Restauration.....	47
7 Service Police Municipale.....	48-49
8 Service Environnement, santé, prévention et cadre de vie.....	50-51
9 Service Environnement, santé, prévention et cadre de vie - Centre Social Jean Moulin.....	52-53
10 Service Bibliothèque.....	54-55
11 Service Manifestations Publiques	56-57
12 Service Hygiène, Sécurité et conditions de travail.	58
13 Service Accueil, état civil, élections, cimetière.....	59-60
14 Service Direction des Systèmes d'Information.....	61-62
15 Service Patrimoine culturel et tourisme – Cœur d'Abbayes	63
16 Service Patrimoine culturel et tourisme – Monuments historiques	64
17 Service Patrimoine culturel et tourisme – Patrimoine et tourisme	65
18 Service Action économique.....	66
19 Service Action foncière.....	67
20 Opération Requalification du centre commercial de la Belle Etoile.....	68
21 Opération Requalification des abords des hallettes.....	69
22 Service Urbanisme.....	70
23 Service Communication.....	71
24 Service Commande publique.....	72-73
25 Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-manifestations payantes).....	74
26 Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-cœur d'Abbayes boutique)...	75
27 Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-Développement Économique Urbain et de l'Emploi).....	76-77
28 Budget annexe ZAC Eco-quartier Réauté / Fréville.....	78-79
29 Budget annexe Quartier du temple.....	80

L'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales prévoit la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires de la commune dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget par le conseil municipal. Depuis la loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi Notre, il est précisé que ce rapport doit comporter les éléments suivants :

- Les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette,
- Une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs,

L'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

I CONTEXTE GLOBAL

En 2018, la situation de l'économie mondiale a continué l'embellie débutée en 2017, cependant les facteurs de risques se sont intensifiés au cours de l'été 2018 et menacent aujourd'hui les perspectives pour 2019. Au niveau mondial, plusieurs incertitudes font l'objet de l'attention des économistes et pourraient avoir des effets négatifs sur les perspectives de croissance : les tensions commerciales internationales se sont accrues, notamment entre les Etats-Unis et la Chine ; le prix du pétrole apparaît durablement élevé et le resserrement des politiques monétaires des pays du G7 sont autant de freins potentiels à la croissance internationale.

Dans la zone euro, la situation économique a eu tendance à se stabiliser mais la situation politique s'est plutôt dégradée avec des divergences de vision des responsables politiques européens, notamment sur l'avenir de la zone Euro. La Banque Centrale Européenne conserve une attitude prudente, reconnaissant une hausse de l'incertitude en matière de croissance, elle continue ainsi une politique accommodante en maintenant ses taux d'intérêt à leurs niveaux actuels.

Ce contexte global crée une attitude attentiste sur les marchés financiers et modère l'augmentation des taux longs.

En France, les perspectives de croissance resteraient robustes mais ne seraient pas aussi élevées qu'espéré en 2018 et marqueraient le pas en 2019. Parallèlement, l'inflation resterait limitée en 2019 après une remontée en 2018 sous l'effet de la forte augmentation des prix de l'énergie et du tabac. Dans ce contexte, la France pourrait rencontrer des difficultés à atteindre ses objectifs de redressement des comptes publics et de réduction du déficit public fixés par la loi de programmation des finances publiques.

II LES PERSPECTIVES DE LA LOI DE FINANCES 2019

Les premiers éléments de la loi de finances pour 2019 semblent confirmer la trajectoire fixée par le gouvernement. Le principe de la contractualisation avec les plus grandes communes ne semble pas en question et la baisse drastique des dotations aux collectivités locales ne semblent plus d'actualité. On notera cependant que si les dotations n'ont pas baissé en volume global en 2018, la situation constatée localement a pu être contrastée. Ainsi, la ville de Montivilliers a encore perdu 55 000 euros sur les dotations de l'Etat en 2018 par rapport à 2017. Un montant toutefois moins important que les 255 000 euros constatés l'année précédente. La baisse étant principalement expliquée en 2018 par le mécanisme de l'écrêtement.

Tout d'abord, le projet de loi de finances intègre la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation qui a pour objet de supprimer cet impôt pour 80% des contribuables d'ici 2020 et qui prévoit la compensation de la recette des collectivités locales par l'Etat.

Le projet de loi de finances présenté le 24 septembre dernier affiche une stabilité globale des dotations, les dotations de solidarités rurales et urbaines augmenteraient de 90 millions d'euros chacune (des montants équivalents à ceux de 2018). Les dotations d'investissement (dotation de soutien à l'investissement local – DSIL et dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR) seraient reconduites en 2019 dans les mêmes montants qu'en 2018. Enfin, la baisse de certaines dotations intégrées à l'enveloppe normée serait moins forte cette année.

III – LA VILLE DE MONTIVILLIERS

L'année 2019 sera marquée en tout premier lieu par la réorganisation des budgets de la ville. Ainsi, seulement 4 budgets seront votés en 2019 : le budget principal, le budget annexe des activités assujetties à TVA et deux budgets d'aménagement : le budget Jardins de la ville et le budget Quartier du temple.

Le budget « développement économique » sera modifié et accueillera l'ensemble des activités assujetties à TVA. Les budgets manifestations payantes et cœur d'abbayes seront ainsi clôturés et leurs activités seront reprises sur le budget annexe activités assujetties à TVA. Leurs résultats seront ainsi repris lors des votes des comptes administratifs au sein de ce budget.

D'autre part, la ville a pris la décision de voter ses budgets primitifs en décembre au lieu de mars habituellement. Cette mesure vise à « remettre de l'annualité » dans le vote du budget. Ainsi, les services peuvent préparer leur année civile et entamer les dépenses afférentes à l'année dès le premier janvier. Il faut cependant noter que cela nécessite d'ajuster au mieux les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes car le vote du budget se fait ainsi sans le report de l'année précédente.

Enfin, le budget de la ville de Montivilliers sera fortement impacté par la création au 1^{er} janvier 2019 de la communauté urbaine. Les changements de compétences de l'EPCI auront un impact sur l'activité des services et donc sur les budgets, des personnels seront transférés pour permettre à la nouvelle communauté urbaine d'exercer ses compétences. Les indicateurs, notamment de richesse, de notre EPCI seront aussi impactés par son changement de dimension, ainsi ce changement pourrait avoir des impacts sur le calcul des dotations de la ville, le calcul du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et sur l'éligibilité de la ville de Montivilliers à certaines subventions de l'Etat (la DETR). Les groupes de travail concernant la mise en œuvre du passage à la communauté urbaine sont actuellement en cours et les décisions ne sont pas encore connues, ainsi **le budget 2019 a été travaillé à périmètre constant** sans prendre en compte les évolutions qui interviendront dès le début de l'année 2019 lors des commissions de transfert de charges (CETC).

A Le budget principal

1 L'analyse des grands équilibres

L'évolution rétrospective des masses n'a pas beaucoup évolué depuis la présentation du dernier rapport d'orientation budgétaire. On peut ainsi poursuivre les constats qui ont été faits en début d'année.

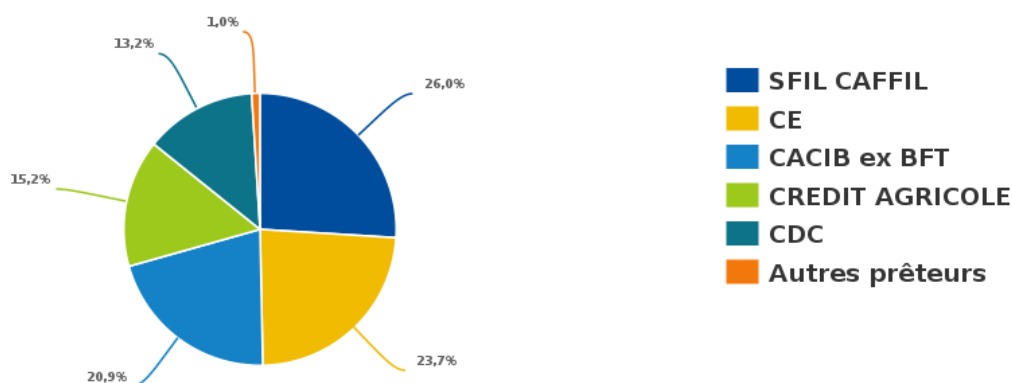
	Rétrospective			Prospective		
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total des recettes réelles de fonctionnement	21 522 822	21 322 053	21 373 207	21 218 189	21 269 019	21 448 512
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 033 537	18 149 880	18 205 001	19 072 617	18 792 899	18 968 140
Epargne de gestion	3 971 434	3 657 096	3 383 561	2 493 756	2 805 422	2 779 848
Intérêts de la dette	494 449	485 564	436 058	375 785	329 302	299 476
Epargne brute	3 476 985	3 171 532	2 947 503	2 117 971	2 476 120	2 480 372
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	1 540 792	1 595 439	1 567 905	1 489 676	1 428 376	1 449 561
Epargne nette	1 936 193	1 576 094	1 379 598	628 295	1 047 744	1 030 810
Total des recettes réelles d'investissement	5 246 326	1 664 327	1 968 132	3 802 972	6 086 182	4 543 418
Total des dépenses réelles d'investissement	6 246 722	4 548 710	5 174 785	8 819 478	9 513 384	5 518 114
Fonds de roulement en début d'exercice	4 356 373	6 845 262	7 124 538	7 086 090	4 215 156	3 264 074
Résultat de l'exercice	2 488 889	287 790	- 38 448	- 2 870 934	- 951 081	1 505 676
Fonds de roulement en fin d'exercice	6 845 262	7 133 052	7 086 090	4 215 156	3 264 074	4 769 750
Capital Restant Dû cumulé au 01/01	11 741 456	13 776 697	12 173 236	10 613 353	9 823 677	9 895 301
Capital Restant Dû cumulé au 31/12	13 776 697	12 173 236	10 613 353	9 823 677	9 895 301	9 945 739

L'attention portée aux charges de gestion courantes, notamment par une meilleure maîtrise des coûts et une gestion rigoureuse des fluides a permis ces dernières années de limiter leur hausse et de freiner la baisse des épargnes. Parallèlement, la baisse des recettes courantes marquée par de fortes baisses des dotations d'état va se ralentir dès 2018 avec les effets de loi de finances. Cependant, les tendances des charges et des recettes de gestion courante restent orientées vers une baisse de l'épargne. Ainsi, la collectivité devra poursuivre ses efforts de réduction de ses charges afin de maintenir sa capacité d'investissement. Le passage en Communauté urbaine va impacter notablement les dépenses réelles et les charges réelles de la collectivité. Ainsi le profil des grandes masses de la collectivité pourrait se modifier au cours de l'année 2019. De plus, la collectivité va devoir supporter à compter de 2020 les charges induites des investissements réalisés.

Malgré la vigilance qui doit être apportée aux épargnes de la collectivité, la situation financière reste saine. La collectivité s'est désendettée au cours des deux dernières années et ses investissements limités en 2015 et 2016 lui ont permis de constituer un fonds de roulement confortable qu'elle peut maintenant utiliser pour financer les investissements qui se réalisent en 2018 et 2019.

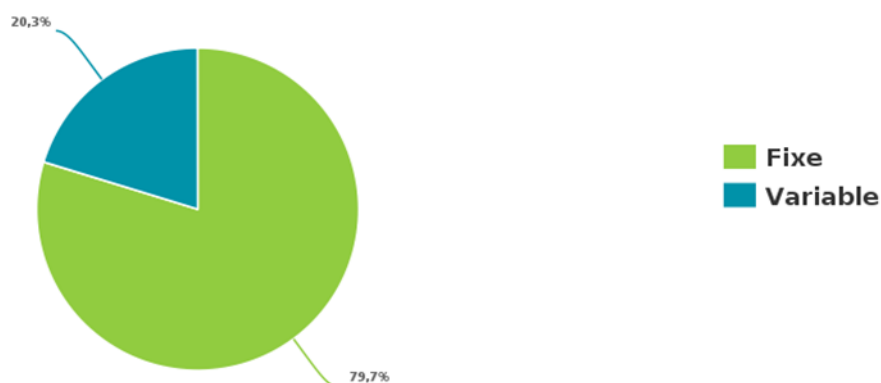
2 – La dette et son évolution

La situation de la dette de la ville est saine. L'ensemble de ses emprunts sont classés en 1 selon la charte Gissler et on note une diversité des prêteurs.

Dettes par prêteur

© Finance Active

L'analyse un peu plus précise de la dette nous permet de remarquer que la ville de Montivilliers a fait le choix de sécuriser au maximum ses emprunts en recourant à des taux fixes, 80% de l'encours de dette de la ville est à taux fixe.

Dettes par type de risque

© Finance Active

En cette période de taux particulièrement bas, ce choix n'a pas permis de mener une gestion active de la dette permettant de baisser significativement sa charge pour la période présente et pour l'avenir. Cependant, une opportunité de renégociation d'emprunt s'est présentée en 2018 et a permis de baisser le coût d'un emprunt important en modifiant son taux de 3,52% à 1,28%. Le gain total reste néanmoins faible (de l'ordre de 35 000 euros sur la durée du prêt) compte tenu de la nécessité de refinancer des indemnités de remboursements anticipés élevées.

Partant de cette analyse, la ville a fait le choix d'apporter de la souplesse dans la gestion de sa dette et de recourir à un emprunt à taux variable pour l'emprunt 2018. Ainsi, la ville pourra continuer de bénéficier pendant quelques années des taux d'intérêts très faibles et pourra opter pour la fixation de son taux lorsque ceux-ci auront remontés. Ce choix lui permet aussi de baisser le taux moyen de sa dette qui se situe à 3,68% et qui est relativement élevé pour une commune de la taille de Montivilliers (ce taux moyen important s'explique par le choix des taux fixes d'une part et par le fait que la ville n'a pas emprunté ces deux dernières années d'autre part).

L'emprunt du budget Jardins de la ville reste à surveiller du fait de son montant, de sa nature de taux variable mais surtout en raison de son profil d'amortissement. L'amortissement est différé et progressif et devra être mis en œuvre dès 2020.

Profil d'extinction de la dette consolidée

Dette par année	2018	2019	2020	2021	2022	2027
Encours moyen	11 892 052,25 €	10 300 624,97 €	8 726 044,90 €	7 101 856,09 €	5 560 619,82 €	1 173 244,80 €
Capital payé sur la période	1 634 958,73 €	1 537 046,04 €	1 602 080,34 €	1 586 866,64 €	1 520 805,06 €	577 672,18 €
Intérêts payés sur la période	394 131,74 €	338 697,01 €	288 479,80 €	241 312,78 €	191 563,60 €	42 449,02 €
Taux moyen sur la période	3,05%	2,99%	2,95%	2,94%	2,89%	2,68%

Etat généré au 11/10/2018

En conclusion, il faut rappeler que la ville de Montivilliers est relativement moins endettée que les communes de la même strate. Son encours par habitant est de 708 € contre 958 € au niveau national. Le ratio de désendettement s'établit à 3,6 ans au 31 décembre 2017, il devrait légèrement augmenter en 2019 pour rester autour de 4 ans.

3- L'évolution de la fiscalité

Il n'est pas envisagé de faire évoluer les taux de la fiscalité en 2019. L'évolution des bases étant indexée sur l'inflation réelle depuis la loi de finance 2018, la ville devrait bénéficier d'une évolution des bases plus importante que les dernières années. Cependant, les bases nettes de la taxe d'habitation ont montré les années précédentes leur manque de dynamisme, ainsi les produits de la fiscalité seront anticipés avec prudence.

	Rétrospective			Prospective		
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation						
Base nette imposable taxe d'habitation	22 318 283	21 941 871	21 815 471	21 924 548	22 034 171	22 144 342
Taux taxe d'habitation	14,1800%	14,1800%	14,1800%	14,1800%	14,1800%	14,1800%
Produit de la taxe d'habitation	3 164 733	3 111 357	3 093 434	3 108 901	3 124 445	3 140 068
Evolution		-1,69%	-0,58%	0,50%	0,50%	0,50%
Taxe sur le foncier bâti						
Base nette imposable taxe foncière sur le bâti	18 061 979	18 968 731	19 250 889	19 520 401	19 793 687	20 070 799
Taux taxe foncière sur le bâti	32,1300%	32,1300%	32,1300%	32,1300%	32,1300%	32,1300%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	5 803 314	6 094 653	6 185 311	6 271 905	6 359 712	6 448 748
Evolution		5,02%	1,49%	1,40%	1,40%	1,40%
Taxe sur le foncier non bâti						
Base nette imposable taxe foncière sur le non bâti	120 035	120 415	120 803	121 190	121 577	121 966
Taux taxe foncière sur le non bâti	62,4400%	62,4400%	62,4400%	62,4400%	62,4400%	62,4400%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	74 950	75 187	75 429	75 671	75 913	76 156
Evolution		0,32%	0,32%	0,32%	0,32%	0,32%
Produit des taxes directes	9 042 996	9 281 198	9 354 174	9 456 477	9 560 070	9 664 971
Rôles supplémentaires	26 845	2 744	2 572	0	0	0
Produit des contributions directes	9 069 841	9 283 942	9 356 746	9 456 477	9 560 070	9 664 971

B – Les orientations budgétaires

La municipalité se fixe 3 objectifs pour l'année 2019 :

1. Piloter les opérations de transfert à la communauté urbaine avec sérieux et responsabilité – veiller au maintien des services de proximité tout en réalisant les opérations d'économies d'échelle, de transfert et de mutualisation nécessaires à l'efficacité des services publics.
2. Finaliser le programme d'investissement ambitieux du mandat. Seront finalisés en 2019 les travaux du complexe sportif, la réhabilitation des abords des Hallettes, les travaux sur les bâtiments des Hallettes seront aussi réalisés.
3. Maintenir le niveau des services publics en direction des Montivillons – Travailler à la réfection de l'école Louise Michel suite au sinistre de l'été 2018, améliorer les conditions d'accueil des usagers et le confort des agents par le déménagement du service jeunesse et de la police municipale.

1-L'esquisse budgétaire**ESQUISSE DU BUDGET 2019 EN €**

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES	Hypothèses
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
011 Charges générales	4 108 902		
012 Salaires	11 985 867		
014 Atténuation de produits	290 000		FPIC + dégrèvement jeunes agriculteurs
022 Dépenses imprévues	150 000		
65 Participations	1 749 806		
65 Subvention de fonctionnement CCAS et BP annexe restauration en RPA (valorisation des services)	1 064 000		1 000 000 € au CCAS 64 000 € au budget annexe restauration en RPA
66 Intérêts des emprunts	329 302		
67 Charges exceptionnelles	63 300		
68 Dotations aux provisions	96 000		
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)	531 583		
Virement à l'investissement (023)	948 551		
Impôts et taxes (73)	,	13 704 926	Estimation des contributions directes
Dotations (Etat + Département) (74)		4 355 847	
Produits des services et du domaine (013+70)		2 968 160	
Autres produits de gestion courante (75)		70 000	
Autres recettes (att charges, prod finan, except))		215 000	Produits des cessions d'immobilisation
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)		3 378	
TOTAL	21 317 311	21 317 311	
<u>INVESTISSEMENT</u>			
021 Virement de la section de Fonctionnement		948 551	doit couvrir au moins le capital des emprunts à rembourser (021+040)
040 Opérations d'ordre	3 378	531 583	
1641 Capital des emprunts à rembourser	1 428 376		
020 Dépenses imprévues	0		
10222 F.C.T.V.A et taxe d'aménagement		820 000	estimation au 12/10/2018 : FCTVA = 620 000 € TA = 200 000 €
Inscriptions	8 727 276	4 187 947	Crédits des services + PPI Recettes : Liées aux opérations : 3 887 947 € Hors opérations : 200 000 € Autres recettes : 100 000 €
16 Emprunt 2019		3 670 949	
TOTAL	10 159 030	10 159 030	

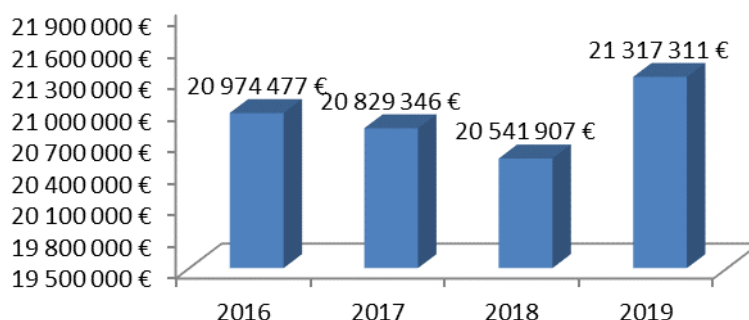
Mise à jour : 12/10/2018

2-La section de fonctionnement

A- Les principales recettes de fonctionnement

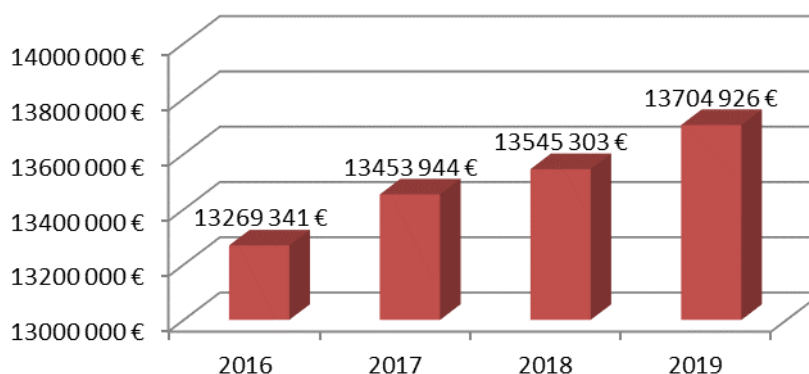
L'évolution des recettes qui se manifeste sur 2019 s'explique en majorité par une prévision plus précise des différents postes de recettes.

Recettes de fonctionnement de 2016 à 2019



-La fiscalité

Evolution des produits perçus de la fiscalité de 2016 à 2019



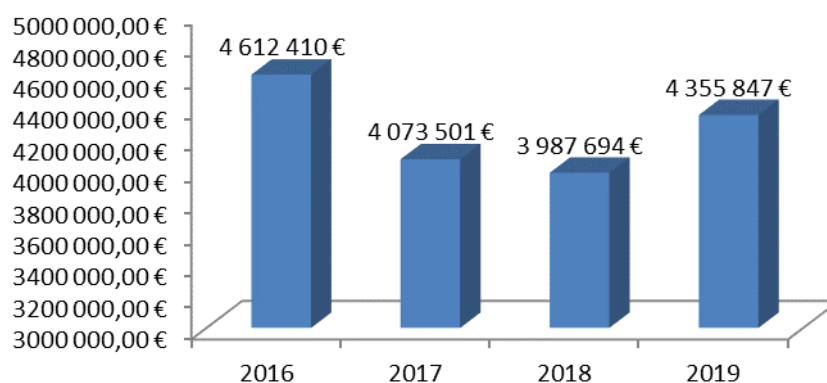
Conformément aux engagements du Conseil Municipal, le choix pour 2019 est de ne pas modifier les taux des contributions directes. Les produits de la fiscalité sont donc anticipés avec prudence compte tenu de leur manque de dynamisme sur les dernières années. Le projet de budget primitif prévoira une stabilisation du FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources). Concernant les produits de la fiscalité indirecte, une faible évolution est prévue pour 2019, les droits de mutation qui représentent une part significative de la fiscalité indirecte ont été réévalués au BP 2018 et compte tenu de la volatilité de ces recettes, les montants anticipés sur 2018 seront reconduits en 2019.

Pour les besoins de la préparation du budget, la fiscalité indirecte perçue de l'EPCI a été comptabilisée avec les mêmes évolutions que les années précédentes. Cependant, la dotation de solidarité communautaire pourrait être impactée par les nouvelles règles de fonctionnement de la communauté urbaine et l'attribution de compensation sera revue dès la première CETC (commission d'évaluation de transfert de charges) qui aura lieu au plus tard en début d'année 2019. Les modalités de transfert de charges ne sont pas encore connues mais il est rappelé que le transfert de compétences

accompagné d'un transfert de charges se doit d'être neutre d'un point de vue financier, pour les collectivités concernées.

-Les dotations

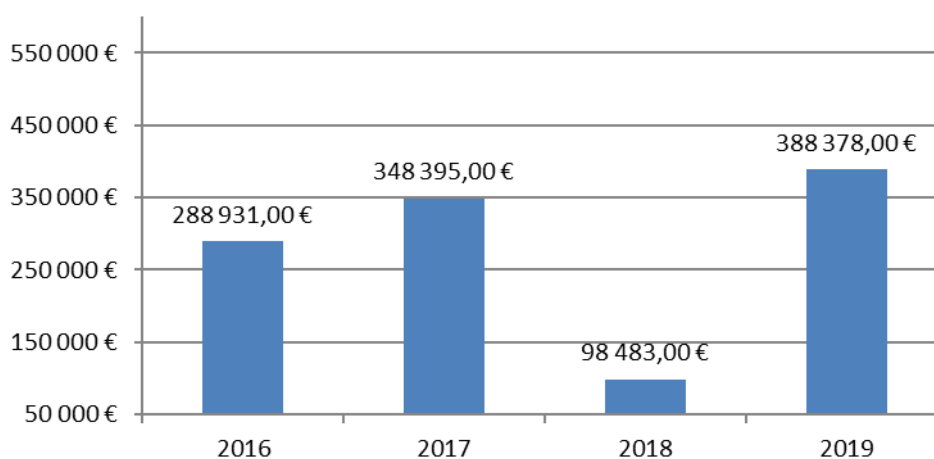
Evolution des dotations perçues de 2016 à 2019



En 2018, il est constaté un net ralentissement de la baisse des dotations de l'état. Comme vu précédemment, le changement de politique nationale n'a pas pour autant supprimé ces baisses. Ainsi, en se basant sur une continuité des règles de fonctionnement de l'attribution des dotations et, au vu, des premiers éléments relatifs à la loi de finances, une baisse effective des dotations de l'état est anticipée. Néanmoins, compte tenu de l'attitude très prudente qui avait prévalu en 2018, le montant prévisionnel affiché au BP 2019 devrait enregistrer une hausse sur ce poste.

-Les autres recettes

Evolution des autres recettes de 2016 à 2019

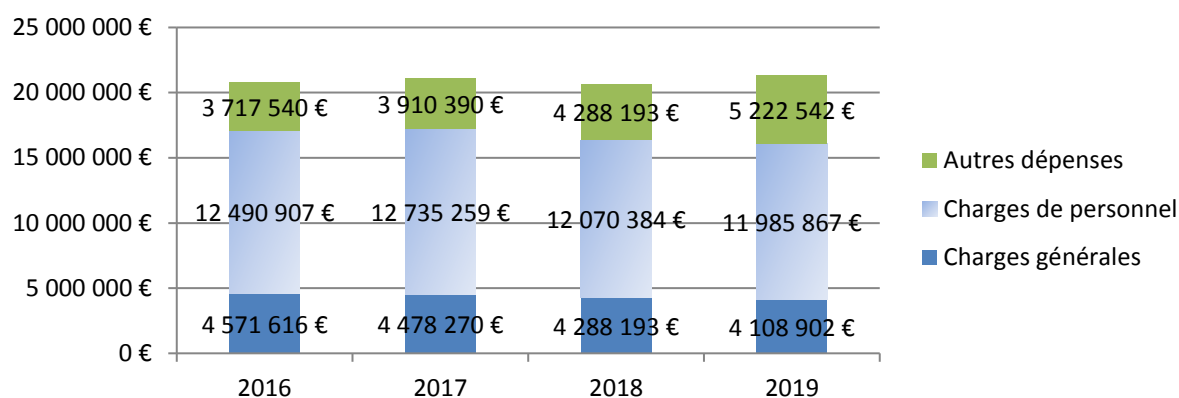


Elles comprennent notamment les produits des services et les produits des cessions des immobilisations.

Concernant les produits des services, il est proposé de maintenir le principe qui avait été mis en œuvre en 2018 et de proposer une révision des tarifs municipaux en appliquant le taux prévisionnel de l'inflation 2019 (**soit 1,5%**). Le produit des cessions peut difficilement être anticipé. Cependant, la ville a prévu de vendre le bâtiment hébergeant actuellement le service jeunesse. Cette vente étant prévue dans le courant de l'année 2019, le produit de cette cession sera prévu au budget primitif entraînant ainsi une hausse des recettes exceptionnelles en 2019. Enfin, les atténuations de charges feront l'objet d'un ajustement en prévision afin de refléter les recettes moyennes perçues sur ce chapitre annuellement.

B- Les dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses de fonctionnement de 2016 à 2019



-Les charges de personnel :

Elles représentent plus de 62% des charges de gestion courante de la collectivité. La maîtrise de la masse salariale est donc indispensable pour permettre à la collectivité de maintenir ses marges de manœuvre. Son évolution est raisonnée depuis 2014 et le budget primitif 2018 a amorcé une baisse de la masse salariale. Compte tenu de l'évolution mécanique de la masse salariale (glissement vieillesse – technicité), la masse salariale est une charge qui ne peut être facilement maîtrisée.

Le cadrage budgétaire a fixé une évolution de 1,2% sur la masse salariale pour 2019. Cependant, le service des ressources humaines travaille à affiner la prévision afin de se rapprocher au mieux de la réalité de la dépense. La masse salariale devrait donc à nouveau enregistrer une baisse dans le projet de budget 2019.

Le travail de maîtrise de la masse salariale est un enjeu primordial pour la ville de Montivilliers car elle représente l'essentiel de ses charges de fonctionnement. Le montant de la masse salariale associé au montant du remboursement de la dette permet de définir le niveau de rigidité des charges de la collectivité et donc sa capacité à faire évoluer ses dépenses pour répondre à ses besoins.

La création de la communauté urbaine pourrait avoir un impact sur la masse salariale en cas de transfert de personnel.

-Les charges à caractère général :

Ces charges ont fait l'objet d'efforts considérables de gestion depuis 2014 avec une baisse annuelle constante pendant 4 ans. Les services ont réalisé de fortes économies en révisant de manière systématique les plus gros contrats (énergie, entretien, copieurs, assurance...). Ce chapitre fait toujours l'objet de réels efforts et devrait atteindre l'objectif de la note de cadrage 2018 qui demandait une baisse de 3%. Cependant l'évolution notable de l'inflation en 2018 portée par les coûts de l'énergie devrait avoir un impact sur les prévisions budgétaires 2019. Ainsi, les économies réalisées annuellement sur ces charges devraient se tarir à compter de 2019.

-Les subventions :

Le chapitre consacré aux subventions devrait peu évoluer en 2019. La municipalité maintient **son soutien fort aux associations** en ne prévoyant aucune baisse systématique des crédits qui leur sont alloués. La subvention au CCAS s'ajustera au besoin réel de l'établissement.

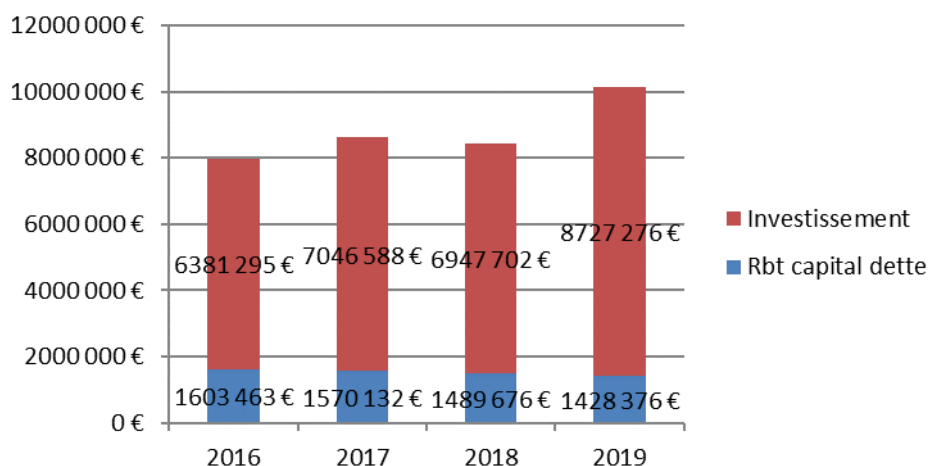
-Les provisions et les dépenses imprévues :

La ville de Montivilliers a fait le choix en 2018 de modifier sa pratique en matière de provision et de dépenses imprévues. Par le passé, un montant provisionnel était budgété sur les crédits de la masse salariale afin de pouvoir être mobilisé en cas de besoin. Conformément à la réglementation, la ville a fait le choix en 2018 de constituer des provisions lorsqu'un risque ou une charge étaient identifiés. Ainsi, un montant de 500 000 euros a été inscrit au BP 2018 au regard d'un contentieux en cours. Ces crédits seront réalisés dans l'année et déposés sur un compte d'attente en trésorerie. Ces crédits restent disponibles et la collectivité peut les réintégrer à son budget par le biais d'une reprise sur provision lorsque cela est nécessaire ou bien lorsque le risque disparaît. En 2019, de nouvelles charges prévisibles ont été identifiées, notamment au regard des portages ou projets de portage de foncier par l'EPFN (Etablissement Public foncier de Normandie). Ainsi, il sera proposé au budget d'inscrire un montant de 96 000 euros par an pendant 4 ans pour anticiper le rachat d'un bien porté par l'EPFN.

Parallèlement, la collectivité procèdera à l'inscription de dépenses imprévues en fonctionnement afin de faire face, le cas échéant, à un aléa. Les crédits pour dépenses imprévues doivent être évalués et réinscrits chaque année.

3-La section d'investissement

Evolution des dépenses d'investissement de 2016 à 2019

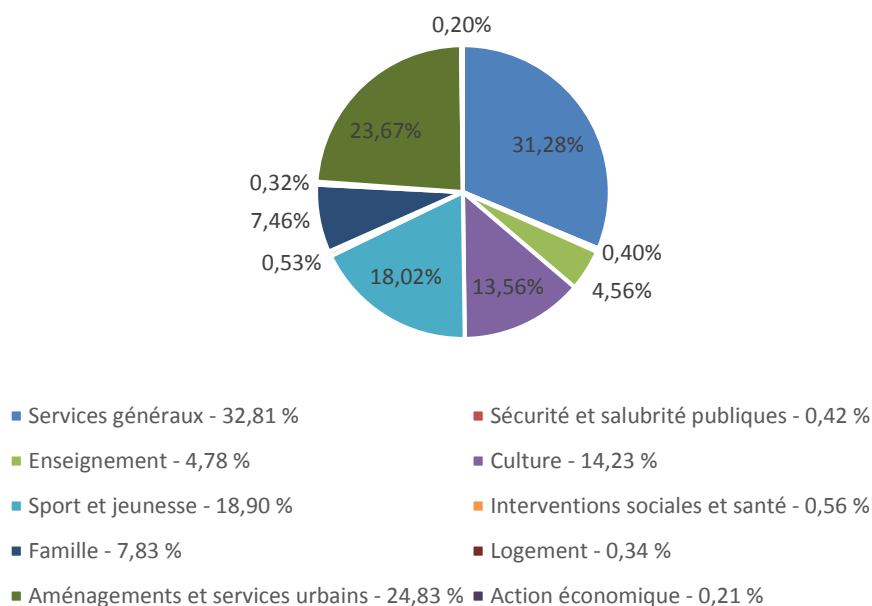


Des efforts sont réalisés depuis plusieurs années pour maintenir l'entretien des équipements communaux. Les crédits récurrents des services sont consacrés à l'entretien des bâtiments (écoles, structures jeunesse) et à l'entretien des voiries communales (voirie, éclairage public, espaces publics). Ces derniers crédits seront budgétés sur l'année 2019 mais la plupart de ces investissements seront l'objet du transfert à la communauté urbaine.

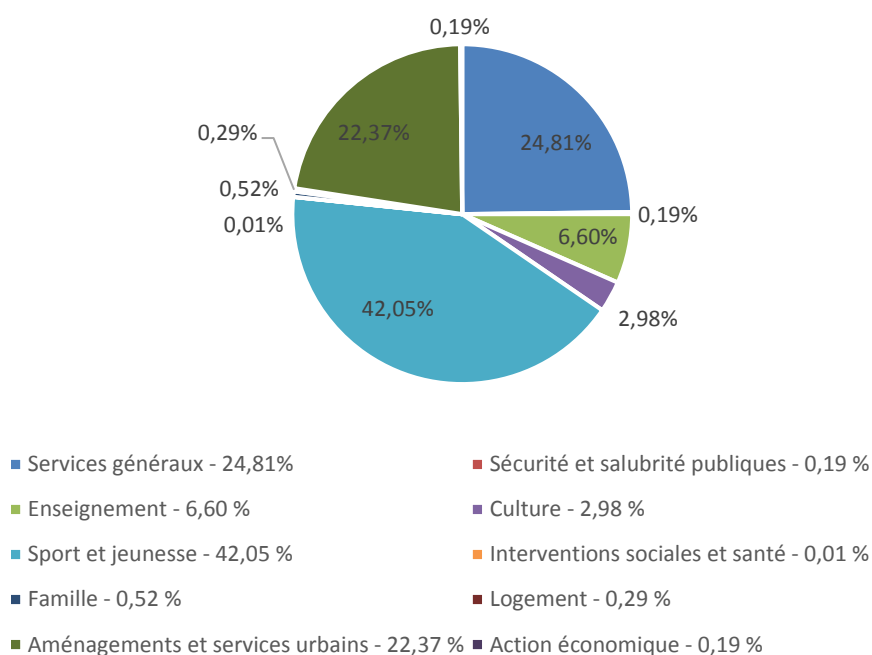
Les demandes des services sont importantes en 2019 afin de poursuivre les améliorations engagées sur le bâti et pour l'informatisation des services. Les dépenses relatives à l'entretien des bâtiments communaux ont été modérées du fait de la charge de travail nouvelle en lien avec les différents sinistres de la collectivité. Les crédits du service informatique restent élevés car le service doit opérer cette année le renouvellement de serveurs indispensables au fonctionnement de la collectivité et l'ambitieux projet d'informatisation des écoles lancé en 2018 s'impute sur les crédits de ce service. D'autres dépenses sont indispensables du fait de la création du nouveau complexe sportif, notamment l'aménagement de la salle de gymnastique. Cependant, les crédits d'investissement des services pourront donner lieu à arbitrage avant le vote du budget afin de limiter le recours à l'endettement en 2019.

L'ensemble des projets a fait l'objet de recherches de financements importants afin de permettre à la collectivité de les mener à bien. Les projets inscrits au plan pluriannuel d'investissement bénéficieront à eux-seuls de près de 4 000 000 d'euros de subventions.

Répartition par fonction des crédits 2018



Répartition par fonction des crédits 2019



2019 sera l'année de clôture de deux projets ambitieux : Le complexe sportif de la Belle Etoile et l'aménagement des abords des Hallettes. La majorité des crédits réservés dans les crédits de paiements des autorisations de programme sera dépensée en 2019. Afin d'ajuster au mieux les dépenses, ces AP/CP seront adaptées en même temps que le vote du budget.

Compte tenu du sinistre de l'école Louise Michel, le PPI est ajusté en 2019 avec l'introduction d'un programme de gros travaux dans les écoles. Un montant de 300 000 € est provisionné pour la

remise en état de l'école sinistrée. Enfin, un programme concernant les bâtiments communaux est introduit pour enregistrer les crédits affectés à la réhabilitation d'équipement et à l'amélioration des bâtiments en vue de l'installation de services municipaux. Parallèlement, le projet de rénovation du Centre social Jean Moulin disparaît du fait de son report.

Liste des programmes					
Libellé	2016	2017	2018	2019	2020
1040 - AMENAGEMENTS SPORTIFS DE LA BELLE ETOILE	12 597	274 606	1 620 000	3 800 000	880 000
1016 - TRAVAUX ACCESSIBILITE	144 812	52 146	200 036	81 371	196 053
45811037 - VOIRIE CINEMA		0	898 266		
10851 - AMENAGEMENTS CENTRE VILLE HALLETES		11 200	132 000	1 008 137	250 000
1089 - ECLAIRAGE PUBLIC	396 345	300 000	300 000	150 000	0
1030 - TRAVAUX MONUMENTS HISTORIQUES	35 397	219 872	200 000	150 000	500 000
10852 - AMENAGEMENT CENTRE COMMERCIAL DE LA BELLE ETOILE				101 000	0
GMT - ENTRETIEN BATIMENT GROUPE MONTIVILLION DE TENNIS		46 000	102 000	69 000	37 000
Batiments municipaux (hors écoles)				425 000	105 000
CREDITS DES SERVICES	1 920 577	2 280 992	2 600 000	2 642 768	2 000 000
Gros travaux écoles			50 000	300 000	100 000
Total dépenses programme	2 509 728	3 184 816	7 329 302	8 727 276	4 068 053
Total recettes programme	578 609	383 158	2 229 737	4 087 947	2 650 622
Coût annuel	1 931 119	2 801 658	5 099 565	4 639 329	1 417 431

Afin de financer l'ensemble de ces investissements, l'emprunt 2019 est envisagé à hauteur de 3 600 000 euros.

Budgets annexes

Le nouveau budget annexe des activités assujetties à TVA retracera les activités des anciens budgets manifestations publiques, cœur d'abbaye et développement économique. Ce nouveau budget disposera d'une activité sur sa section de fonctionnement et sur sa section d'investissement. Le fonctionnement de la section d'investissement sera essentiellement occupé par les activités économiques liées à l'amélioration et la réhabilitation des hôtels et pépinières d'entreprise.

Les budgets liés aux opérations d'aménagement (Quartier du temple et Jardins de la ville Réauté – Fréville) sont actuellement déficitaires du fait de leur nature. Ils trouveront leur équilibre au terme des procédures d'aménagement.

Conclusion

Pour la première année, la ville de Montivilliers va voter son budget en décembre sans son report de fonctionnement. Cet exercice oblige à ajuster au mieux les dépenses et les recettes prévisibles afin de dégager un autofinancement suffisant pour la section d'investissement. Les premiers équilibres montrent que la ville de Montivilliers dispose des ressources nécessaires à sa politique d'investissement ambitieuse. Néanmoins, l'analyse financière incite à la prudence et démontre que la section de fonctionnement et notamment l'évolution de la masse salariale doit être surveillée. Le passage en communauté urbaine aura sans aucun doute un impact important sur les équilibres financiers de la collectivité qui se traduira dans les budgets futurs.

ANNEXES

Annexe 1-Les fiches opérations

	LIBELLE DE L'OPERATION RÉNOVATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	
L'enjeu : Poursuivre la rénovation et la mise aux normes du parc d'éclairage public	
Description détaillée : - Remplacement mâts, éclairage, réfection réseaux souterrains et mise en place de système à économie d'énergie (généralisation de la led et abaissement de puissance) - Mise aux normes des armoires électriques - Rénovation des carrefours de feux et mise aux normes	
Modalités d'intervention : - Utilisation du marché à bons de commande avec l'entreprise Réseaux Environnement	
Public Visé : - Riverains de l'ensemble de la ville	
Bénéficiaires :	
Echéance : Année 2019	
Etapes :	

	LIBELLE DE L'OPERATION AILE SUD ABBATIALE
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	SERVICE PATRIMOINE
L'enjeu : Réhabilitation de l'Aile Sud de l'Abbaye suite sinistre	
Description détaillée : → Relevé et présentation de l'édifice → Diagnostic sanitaire → Travaux de rénovation	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre privée - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé :	
Bénéficiaires :	
Echéance : - Etude 2019 - Travaux 2020	
Etape 2019 : - Diagnostic et études	

	LIBELLE DE L'OPERATION CRÉATION D'UN COMPLEXE SPORTIF À LA BELLE ETOILE
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	SERVICE DES SPORTS
L'enjeu : Construction d'un complexe sportif accolé à la salle de sports existante C. Gand	
Description détaillée : - Construction d'un bâtiment comprenant : → Une salle multisports → Une salle de tennis de table → Une salle d'escrime → Une salle d'arts martiaux → Une salle de gymnastique → Locaux service des sports	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre privée - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Associations de sports et scolaires	
Bénéficiaires : Associations de sports et scolaires	
Echéance : Livraison dernier trimestre 2019	
Etapes 2019 - Réalisation des travaux	

	LIBELLE DE L'OPERATION ECOLE LOUISE MICHEL – REMISE EN ETAT SUITE INCENDIE
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	SERVICE SCOLAIRE
L'enjeu : Remise en état à l'identique des locaux suite à incendie	
Description détaillée : → Peinture → Electricité → Plomberie → Toiture → Revêtement de sol → Menuiserie	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre privée - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Scolaires	
Bénéficiaires : Scolaires	
Echéance : - Etude 2019 - Travaux 2020	
Etapas 2019 - Etude de Maitrise d'œuvre - Procédure marché - Travaux	

	LIBELLE DE L'OPERATION AMENAGEMENTS LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	POLICE MUNICIPALE
L'enjeu : Aménagement des locaux de l'ex-gendarmerie pour accueillir la police municipale	
Description détaillée : → Peinture → Electricité → Plomberie → Toiture → Revêtement de sol → Menuiserie	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre ville de Montivilliers - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Habitants	
Bénéficiaires : Police municipale	
Echéance : - Etude et travaux 2019	
Etapes 2019 - Etude de projet - Procédure marché - Travaux	

	LIBELLE DE L'OPERATION RÉNOVATION DES HALLETTES
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES – SERVICE ATTRACTIVITÉ
Services impliqués :	SERVICE ATTRACTIVITÉ
L'enjeu : Aménagement et restructuration des hallettes afin de dynamiser le commerce	
Description détaillée : → Peinture → Electricité → Plomberie → Revêtement de sol → Menuiserie	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre privée - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Habitants	
Bénéficiaires : Commerce	
Echéance : - Etude et travaux 2019	
Etapes 2019 - Etude de maîtrise d'oeuvre - Procédure marché - Travaux	

	LIBELLE DE L'OPERATION AMENAGEMENTS LOCAUX POUR SERVICE ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES – SERVICE ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE
Services impliqués :	ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE
L'enjeu : Aménagement du foyer des anciens et des logements de la cité administrative pour accueillir l'ensemble du service	
Description détaillée : → Peinture → Electricité → Plomberie → Maçonnerie → Revêtement de sol → Menuiserie	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre ville de Montivilliers - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Population	
Bénéficiaires : Service enfance jeunesse scolaire	
Echéance : - Etude et travaux 2019	
Etapas 2019 - Etude de projet - Procédure marché - Travaux	

	LIBELLE DE L'OPERATION RÉNOVATION DES INSTALLATIONS DU GMT
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	SERVICE DES SPORTS
L'enjeu : Poursuite du programme de rénovation des installations	
Description détaillée : → Peinture → Electricité → Plomberie → Charpente → Revêtement de sol → Menuiserie	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre ville de Montivilliers - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Adhérents	
Bénéficiaires : GMT	
Echéance : - Etude et travaux 2019	
Etapas 2019 - Etude de projet - Procédure marché - Travaux	

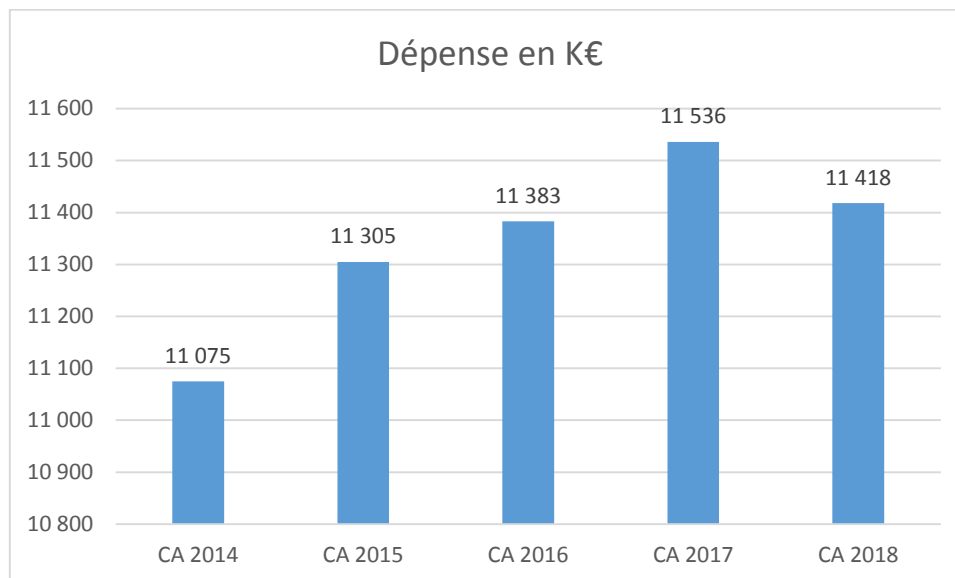
	LIBELLE DE L'OPERATION ACCESSIBILITÉ PMR
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	
L'enjeu : Poursuite de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé	
Description détaillée : → Peinture → Electricité → Revêtement de sol → Menuiserie → Voirie	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre ville de Montivilliers - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Personnes handicapées	
Bénéficiaires : Services municipaux	
Echéance : - Etude et travaux 2019	
Etapes 2019 - Etude de projet - Procédure marché - Travaux	

	LIBELLE DE L'OPERATION SALLE JEAN PRÉVOST – RÉAMÉNAGEMENT SUITE INCENDIE
Service en charge : Personne chargée de sa réalisation et du suivi :	SERVICES TECHNIQUES FRÉDÉRIC DENIS
Service porteur :	SERVICES TECHNIQUES
Services impliqués :	SERVICE DES SPORTS
L'enjeu : Remise en état des locaux suite aux deux sinistres	
Description détaillée : → Peinture → Electricité → Revêtement de sol → Menuiserie → Bardage	
Modalités d'intervention : - Maîtrise d'œuvre privée - Les travaux seront réalisés par des entreprises après consultation	
Public Visé : Utilisateurs	
Bénéficiaires : Sport	
Echéance : - Etude et travaux 2019	
Etapes 2019 - Etude de projet - Procédure marché - Travaux	

Annexe 2 : Le volet ressources humaines

I / EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL

1°) Evolution des dépenses de personnel



Les dépenses du personnel ont légèrement diminué entre 2017 et 2018 liées notamment à certains départs d'agents non remplacés. Néanmoins, du fait de nombreuses absences pour raisons médicales d'agents donnant lieu à remplacement, le volume de la masse salariale reste élevé. D'autre part, le nombre important de manifestations donnant lieu à paiement d'heures supplémentaires constitue une part conséquente des dépenses du personnel (au 1^{er} octobre 2018 = 65 874 € pour 3 902 heures).

2°) Traitement indiciaire et régime indemnitaire

LIBELLE	CA 2016	% de l'année 2016	CA 2017	% de l'année 2017	CA 2018	% de l'année 2018
Rémunération principale titulaires 64111	5 373 540	74 %	5 317 803	71 %	5 360 344	78 %
Autres indemnités titulaires 64118	636 644	8.79 %	866 846	11.5 %	873 041	12.8 %
Rémunérations non titulaires 64131	1 219 066	16.8 %	1 248 362	16.6 %	1 299 807	19 %
Autres indemnités Non titulaires 64138	96 329	0.11 %	61 791	0.8%	69 097	1.01%

Sur les évolutions des différentes rémunérations, on constate en 2018 :

- Une augmentation de la part des rémunérations principales des agents titulaires. Dans le cadre des avancements de carrière, plus d'agents ont été concernés en 2018 par des avancements d'échelons. A noter pour 2019, une estimation faite autour de 67 000 € en

prévision des réformes statutaires impactant les grilles indiciaires des différentes catégories.

- Une légère augmentation des indemnités des agents titulaires suivant l'évolution des traitements indiciaires des titulaires.
- Une augmentation des rémunérations des agents non titulaires liée notamment au recrutement de plusieurs agents contractuels suite au départ d'agents titulaires,
- Une augmentation également des régimes indemnitaires des contractuels liés aux procédures de recrutement.

❖ **Mise en place du RIFSEEP**

Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, institué par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique. Il appartient ainsi à chaque collectivité de mettre à jour son système de définition du régime indemnitaire afin d'être en adéquation avec les dispositions réglementaires.

La Ville de Montivilliers a mené au cours de l'année 2018 une réflexion avec les partenaires sociaux afin de définir les modalités de mise en place du RIFSEEP dans la collectivité. Ce nouveau régime indemnitaire doit prendre en considération à la fois le positionnement du poste dans l'organigramme ainsi que les spécificités de la fiche de poste. Il doit également intégrer l'expérience professionnelle détenue par les agents. Ainsi, plusieurs critères permettent de déterminer le montant du régime indemnitaire qui sera versé :

- l'encadrement, la coordination, le pilotage et la conception,
- la technicité, l'expertise, l'expérience et la qualification,
- les sujétions particulières et le degré d'exposition de certains postes.

Ce nouveau régime indemnitaire remettra à plat tous les éléments constitutifs du régime indemnitaire actuel des agents fondés sur la base des délibérations du 2 Novembre 2006 pour les agents de catégorie C et du 29 mars 2016 pour les agents de catégorie B.

Le travail mené consistera à effectuer une classification des différents postes de travail au sein de groupes de fonction imposés par les textes.

- 2 groupes pour les agents de catégorie C,
- 3 groupes pour les agents de catégorie B,
- 4 groupes pour les agents de catégorie A.

Ce dossier fera l'objet de derniers échanges avec les partenaires sociaux sur la fin de l'année 2018 pour une mise en application à partir du 1^{er} trimestre 2019.

3°) Les heures supplémentaires rémunérées (en nombre)

2013	2015	2017	2018
5773	4579	5945	3902

A noter que les heures supplémentaires au titre de l'année 2018 sont comptabilisées au 1^{er} octobre 2018. Par conséquent, plusieurs manifestations importantes (vide grenier, marché de Noël, téléthon...) ne sont pas renseignées dans cet indicateur.

4°) Les avantages en nature

Concernant les avantages en nature, 3 types sont recensés pour 2018 :

- Avantages en nature logement : 2 agents
- Avantages en nature repas : 146 agents (tous statuts confondus)
- Avantages en nature véhicule : 0 agent

II / LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

1°) L'évolution des agents titulaires et stagiaires depuis 2013

	Effectifs pourvus			
	A	B	C	TOTAL
Au 31/12/2013	13	51	191	255
AU 31/12/2015	11	62	184	257
Au 31/12/2017	13	62	183	258
Au 01/10/2018	13	59	187	259

On constate que les effectifs généraux de la collectivité restent relativement stables depuis 2013. Globalement, une légère diminution dans le personnel de catégorie B, contrebalancée par des recrutements intervenus en catégorie C (exemple : responsable de police municipale). De plus, dans le cadre de la politique menée afin de réduire le nombre de non titulaires dans les écoles, une augmentation des agents de catégorie C a été constatée.

2°) L'évolution des agents contractuels sur postes permanents depuis 2013

	Effectifs pourvus			
	A	B	C	TOTAL
Au 31/12/2013	5	19	0	24
AU 31/12/2015	5	11	0	16
Au 31/12/2017	3	13	0	16
Au 01/10/2018	5	17	0	22

L'augmentation en catégorie A de deux agents est liée au recrutement du responsable du service communication et du responsable du service des sports.

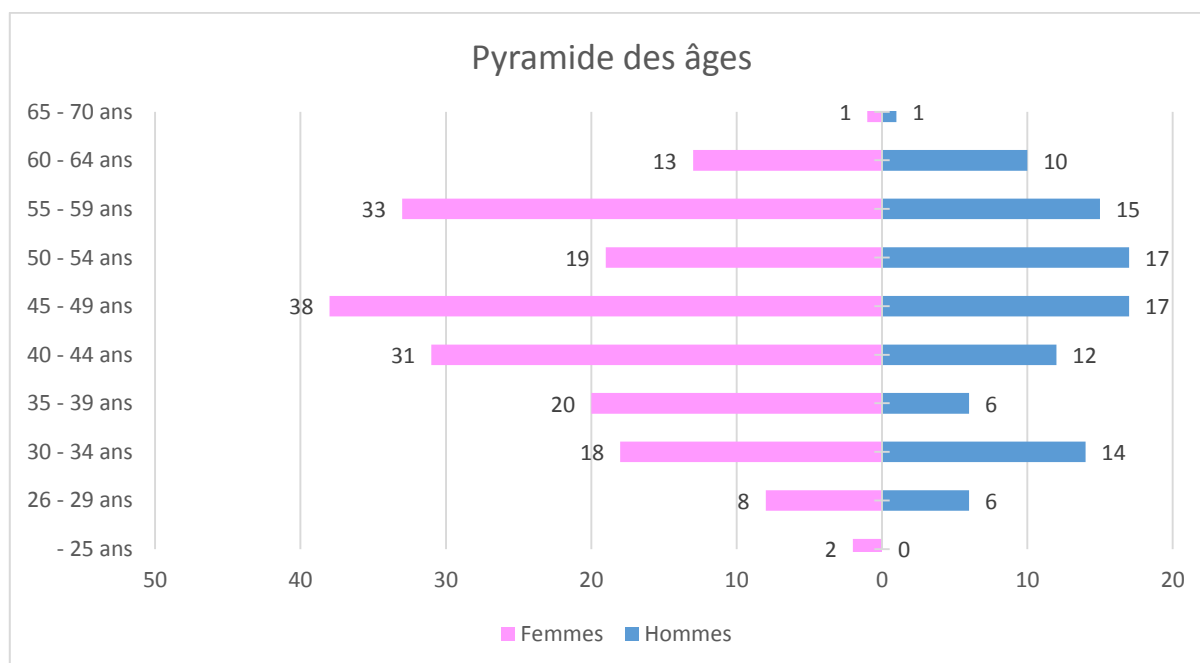
Pour les agents de catégorie B, les variations d'effectifs sont liées au recrutement de professeur à la maison des arts du fait de départ de certains professeurs et sur les difficultés rencontrées dans la thématique théâtre où les heures de cours ont été distribuées entre trois professeurs (pour un final un temps ETP resté identique).

3°) Le nombre d'arrivées et de départs entre 2015 et 2018 de fonctionnaires et de non titulaires sur emploi permanent (données du bilan social)

	Arrivées		Départs	
	2017	2018	2017	2018
Fonctionnaires	9	9	12	18
Agents contractuels sur emploi permanent	2	10	4	
TOTAL	11	10	16	18

De façon générale, les mouvements restent stables au sein de la collectivité.

3°) L'âge



La pyramide des âges est réalisée sur la base des effectifs des stagiaires titulaires ainsi que des contractuels sur emploi permanent soit 281 agents.

On constate qu'environ 40 % des effectifs se situent dans la tranche 50 ans et plus.

La tranche au-delà de 55 ans représente 47 femmes et 26 hommes soit 73 agents au total.

25 agents seront concernés par un départ à la retraite dans les deux / trois années à venir (+ de 60 ans).

4°) Le temps de travail

Le temps de travail de la collectivité est fixé à 36h40 hebdomadaires et à 1558 heures annuelles. Des journées de compensation sont accordées aux agents.

Les cycles de travail sont mis en place en fonction des besoins des services.

Pour les services suivants, le temps de travail est réduit afin de tenir compte de sujétions particulières liées à l'exercice de leurs missions :

Temps fixé à 1500 Heures (8 jours de congés sujétions) pour les services :

- Les agents de la police municipale, hormis l'agent de stationnement (4 agents)
- Les régisseurs du service culturel (3 agents)
- Les agents de la piscine (14 agents)

Temps fixé à 1533 Heures (3 jours de congés sujétions)

- Les agents de la voirie + cimetière (12 agents)
- Les agents du service propreté (8 agents)
- Les agents des espaces verts (15 agents)
- L'agent affecté 3 week-end à l'accueil du site cœur d'abbayes (4 agents)
- Les agents du service manifestations publiques (5 agents)
- Les agents du service des sports (9 agents)

❖ Définition du temps de travail à la Ville de Montivilliers

Le décret n°2000-815 du 25 août 2000 portant application des 35 heures dans la fonction publique de l'État, qui est transposé à la fonction publique territoriale par l'article 1^{er} du décret n°2001-623 du 12 juillet 2001, définit le temps de travail applicable dans les collectivités territoriales.

Le décompte du temps de travail est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de **1607 heures**.

Dans sa circulaire du 31 mars 2017, le ministre de la fonction publique invite les collectivités territoriales à s'y conformer.

Après avoir mis en œuvre le nouveau régime indemnitaire applicable aux agents de la Ville de Montivilliers, une réflexion sera menée afin de définir de nouveaux cycles de travail conformes aux dispositions réglementaires, c'est-à-dire d'augmenter la durée de travail dans les différents services. Compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus, étant donné que le RIFSEEP prendra en considération les sujétions liées aux postes de travail, celles-ci ne devront plus donner lieu à des compensations sous forme de récupérations. Par conséquent, l'ensemble des services aura une durée de temps de travail annuelle identique, ce qui suppose une augmentation du temps de travail plus ou moins importante selon les services.

Cette négociation commencera à compter du premier trimestre 2019 afin que la mise en conformité avec les dispositions règlementaires soit opérationnelle au plus tôt.

III / EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et conformément à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les conseils municipaux des communes doivent examiner, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur « la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ».

1°) Etat des lieux de la parité

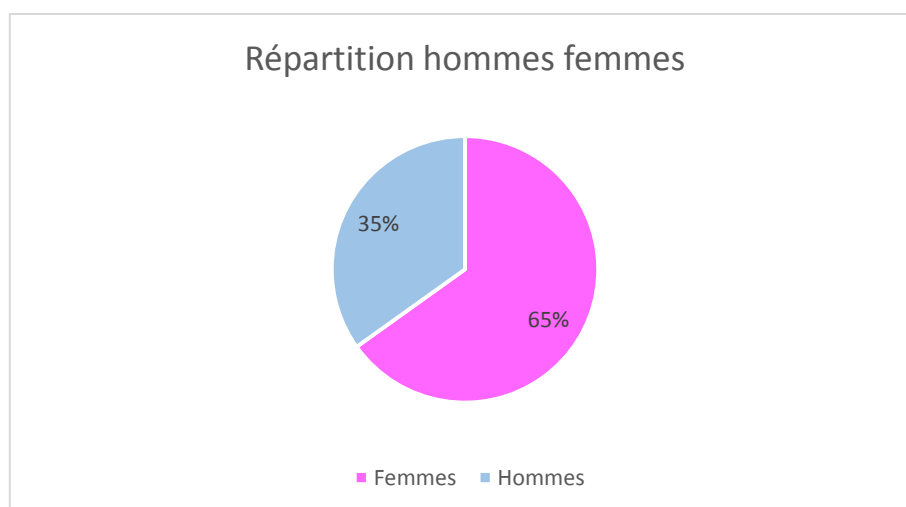
- Répartition des effectifs des fonctionnaires sur emploi permanent par catégorie hiérarchique (stagiaires, titulaires, contractuels)

	Catégorie			Total
	A	B	C	
Hommes	10	22	66	98
Femmes	8	54	121	183
TOTAL	18	76	187	281

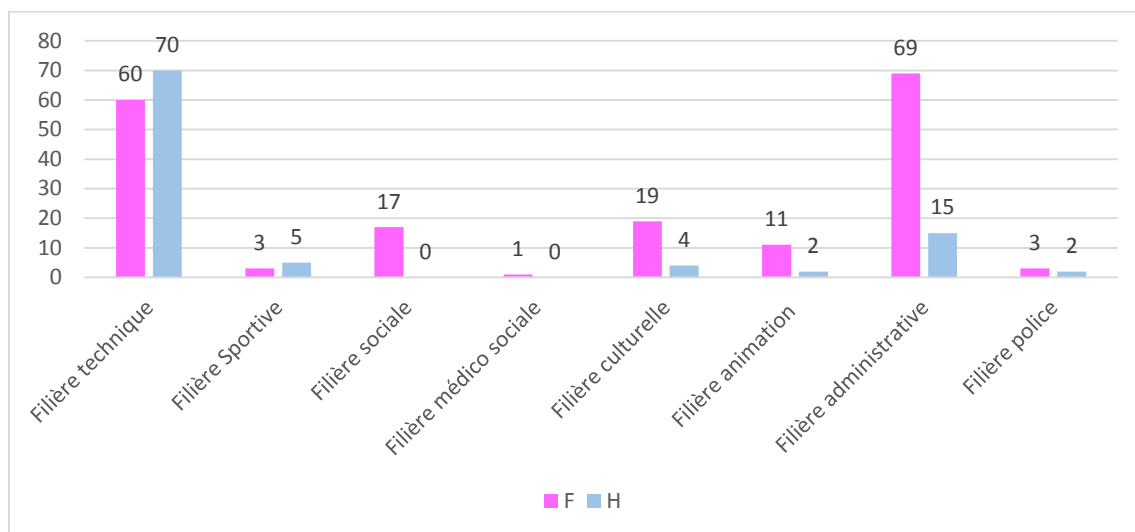
Dans la collectivité, il y a 183 femmes et 98 hommes.

- En catégorie A, les femmes représentent 44 % des effectifs de la catégorie
- En catégorie B, les femmes représentent 71 % des effectifs de la catégorie
- En catégorie C, les femmes représentent 65 % des effectifs de la catégorie

On retrouve beaucoup de femmes en catégorie C notamment sur des fonctions d'ATSEM et d'agents d'entretien des écoles.



- Répartition par genre selon la filière



Les cadres d'emplois les plus féminisés sont :

- Les adjoints du patrimoine : 100 %
- Les ATSEM : 100%
- Les Adjoints administratifs : 95 %
- Les assistants d'enseignement artistique : 87 %
- Les rédacteurs : 85 %
- Les animateurs : 85 %
- Les adjoints d'animation : 75 %

Pour les adjoints techniques, la représentation entre les hommes et les femmes est strictement identique. La parité est quasiment atteinte également dans le cadre d'emploi des attachés. Il en est de même pour celui des techniciens.

Par contre, les femmes sont moins représentées dans les cadres d'emplois suivants :

- Agent de maîtrise : 18 %
- Educateur APS : 37 %
- Ingénieur : 0%

- Age moyens des fonctionnaires sur emploi permanent

Femmes	Hommes
45,8 ans	46.41 ans
Age moyen général : 46,10 ans	

Les hommes et les femmes se situent globalement dans la même tranche d'âge.

- Temps de travail

- 44 agents travaillent à temps non complet (5 hommes et 39 femmes)
- 35 agents travaillent à temps partiel (35 femmes)

Annexe 3 : Les économies d'énergie et le suivi des principaux contrats

Département Technique Dépenses énergies

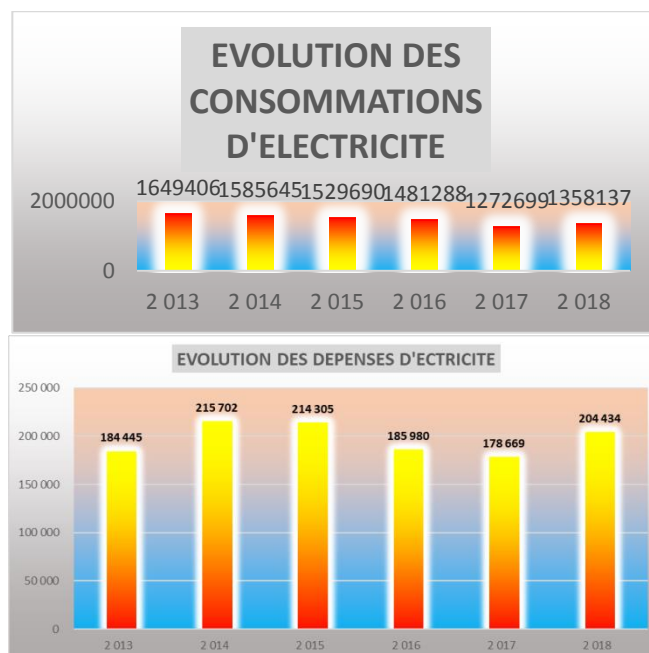
Contexte

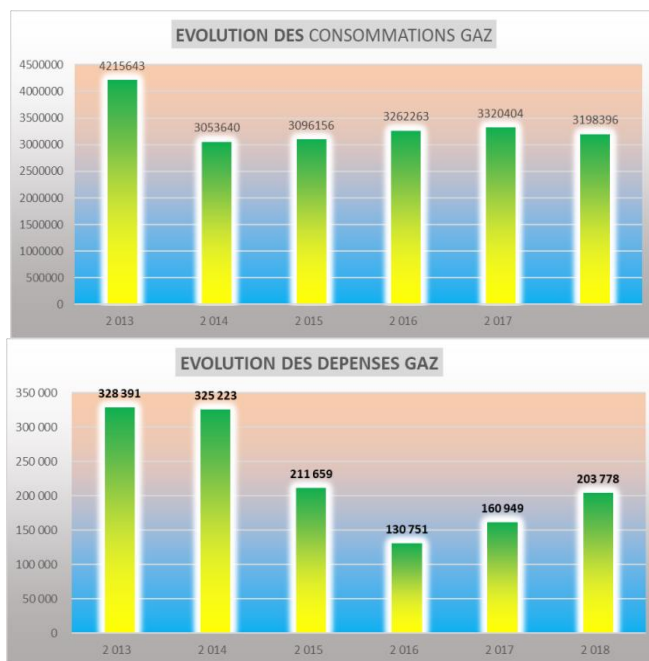
Des consommations maîtrisées voire en légère baisse mais une augmentation très importante du prix du gaz et de l'électricité ainsi que des taxes y afférentes.

Rétrospective 2018

La ville de Montivilliers est associée comme toutes les autres communes de l'agglomération dans un groupement de commandes global concernant la fourniture d'électricité. Ce contrat est relancé tous les ans par les services compétents de la Codah. En 2017, le tarif proposé par la société Engie était très attractif et a permis des économies substantielles. Toutefois, le nouveau contrat conclu en 2018 avec la société Direct Energie a renchéri les coûts d'environ 15% mettant à mal les prévisions basées sur le marché précédent.

Dans le même temps, le prix du gaz a augmenté de 17% en 2018 et les taxes de 44%. Elles représentent 1/3 de la facture.





Perspectives 2019

Pour 2019, un nouveau contrat d'électricité a été conclu par le groupement de commandes piloté par la Codah. Les nouveaux prix d'achat qui en résultent confirment la hausse amorcée en 2018 avec un renchérissement supplémentaire de 18% par rapport aux prévisions de dépenses 2018.

Dans le même temps, il est envisagé une poursuite des augmentations des taxes gaz et notamment la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) dont la hausse est prévue d'atteindre 172% en 2022.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	799 994,00 €	

Suivi des principaux contrats

Contrat	Coût 2016	Coût 2017	Coût 2018	Evolution 2018/2017	Commentaires
Assurances Dommages aux biens et risques annexes	81 887,80	58 307,75	60 760,45	+ 4,04 %	Cotisation en hausse entre 2017 et 2018 : sinistres gymnase J. Prévost et école L. Michel
Assurances Responsabilités civiles et risques annexes	16 958,24	14 325,06	16 604,12	+ 13,73 %	Coût 2018 provisoire, en attente de la prime complémentaire 2018 suite déclaration RH en début d'année 2019
Assurance véhicules à moteur et risques annexes	40 184,69	42 832,62	44 370,98	+ 3,47 %	Cotisation en fonction des mouvements annuels de véhicules
Assurance de la Protection juridique	2 104,78	2 123,64	2 146,14	+ 1,05 %	Cotisation en évolution en fonction de l'évolution des indices de révision
Assurance des prestations statutaires	93 705,74	93 785,64	95 066,66	+ 1,35 %	En attente de la prime complémentaire 2018 suite déclaration RH en début d'année 2019

Evolution 2019

Contrat	Coût 2019	Commentaires
Assurances Dommages aux biens et risques annexes	75 000,00	Provision plus importante suite aux sinistres 2018 qui pourraient engendrer une surprime
Assurance véhicules à moteur et risques annexes	45 000,00	Cotisation en fonction des mouvements annuels de véhicules
Assurance de la Protection juridique	0	Cette assurance n'est plus nécessaire suite à la mutualisation avec le service juridique de la CODAH
Assurances Responsabilités civiles et risques annexes Assurance des prestations statutaires	145 000,00	Chiffrage global

4-Annexes

ORIENTATIONS BUDGETAIRES DES SERVICES

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Technique Service Bâtiments

Contexte

- Une sinistralité importante sur les bâtiments entraînant de nombreux coûts de réparation
- Une inflation importante des coûts des énergies gaz et électricité accompagnée d'une envolée des taxes inhérentes à ces fournitures

Rétrospective 2018

Dépenses d'investissement

Dans les bâtiments municipaux 2018, plus de 57 opérations de travaux d'investissement (hors PPI) pour un coût total de 705 000 € ont été réalisées

Les chantiers les plus marquants sont :

- La réfection de la toiture de l'école Victor Hugo
- La réfection partielle des toitures terrasse de Marius Grout
- La mise en place d'un système d'alerte dans l'ensemble des écoles
- Le remplacement de l'escalier à l'entrée de la mairie
- L'aménagement du RDC gare pour l'accueil d'entreprises éphémères

A cela s'ajoutent 7 grosses opérations inscrites au PPI dont :

- Le lancement de la construction du complexe sportif (chantier démarré en septembre)
- La finalisation et l'inauguration des nouveaux vestiaires Claude Dupont
- La mise en accessibilité de la bibliothèque et des vestiaires Louis Simon dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée
- La finalisation des travaux de renforcement des poutres de l'abbatiale et le remplacement des gouttières et chéneaux.
- Le lancement de la phase diagnostic suite à la rupture du plancher de Cœur d'abbayes
- Le lancement et le suivi des études de la rénovation des bâtiments Hallettes
- La rénovation des installations du GMT

Dépenses de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2018 s'élève à 831 000 €. Il a été élaboré sur les données connues et prévisibles à l'automne 2017.

Toutefois, une hausse plus importante que prévue des achats d'énergies à laquelle s'ajoutent des dépenses liées à de nombreux vandalismes et sinistres sont venues le grever.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Poursuite de l'agenda accessibilité
- Travaux de maintenance bâtiments
- Poursuite de la rénovation des installations du GMT

❖ **Projets en phase d'études**

- Aménagement de l'ex gendarmerie pour la police municipale
- Remise en état de l'école L. Michel suite à l'incendie
- Remise en état du gymnase J. Prevost suite à vandalisme
- Aménagement de nouveaux locaux pour le service Enfance Jeunesse Scolaire

❖ **Projets en cours de réalisation**

- Complexe sportif
- Réparation des désordres structurels à Cœur d'Abbayes
- Rénovation des Hallettes

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement (hors énergies)	454 460,00 €	
Investissement priorisé par la commission bâtiments	426 000,00 €	Voir demandes de subventions
Total	880 460,00 €	

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Technique Service Espaces publics

Contexte

- Transfert de la compétence voirie à la Communauté Urbaine au 01 janvier 2019.

Rétrospective 2018

Pour les espaces publics, le budget alloué était en 2018 d'un peu plus de 1 600 000 € (1 300 000 € sur les crédits d'équipements + 300 000 € au PPI pour l'éclairage public).

Ces crédits ont été majoritairement consacrés à l'entretien des 103 kms de voirie municipale et à l'équipement des secteurs voirie, espaces verts et propreté urbaine.

On pourra toutefois souligner quelques réalisations notables comme :

- La réfection totale des rues Michel et O. Germain
- La réfection des trottoirs de plusieurs rues (avenue de la Belle Etoile, Avenue Foch, Wilson, J. Prévost)
- La réfection des parkings de l'avenue S. Veil et Bréquigny
- La mise aux normes des passages piétons
- L'acquisition de 2 broyeurs à végétaux pour le secteur Espaces Verts
- La poursuite du renouvellement du parc d'éclairage public avec la réfection de l'avenue de la Belle Etoile et de la rue L. Lequette

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Campagne de réfection des trottoirs sur les quartiers de la BE et des Lombards
- La mise aux normes des passages piétons

❖ Projets en phase d'études

- Réfection des rues du Pont Callouard et des Mégissiers

❖ Projets à engager

- Entrée de ville av. du Président Wilson

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement (hors énergies)	868 800,00 €	
Investissement y compris cimetièrre	1 100 000,00 €	Voir subventions
Total	1 968 800, 00€	

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Sports Education Jeunesse Service des Sports

Contexte

- Construction d'un nouveau Gymnase
- Prise en compte d'une nouvelle entité sportive

Rétrospective 2018

- Inauguration des nouveaux vestiaires Claude Dupont
- Championnat du monde de course d'orientation.
- Les 40 ans de l'OMS
- Acquisition d'un nouveau véhicule

Perspectives 2019

❖ **Projets récurrents**

- Accompagnement des manifestations sportives et des associations sportives.
- Le Téléthon

❖ **Projets en phase d'études**

- Construction du gymnase Belle Etoile
- Aménagement de la salle gymnastique

❖ **Projets à engager**

- Les 100 ans du club de football (ASM)
- Inauguration du nouveau complexe et mise en service de l'équipement.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement (40-411-412)	45 818,00 €	42 000,00 €
Subventions	150 806,00 €	
Investissement Mobilier	162 500,00 €	
Investissement Travaux	229 800,00 €	
Total	588 924,00 €	42 000,00 €

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Sports Education Jeunesse

Service Enfance Jeunesse Scolaire

Secteur Enfance Jeunesse

Contexte

Le retour à la semaine de quatre jours et la suppression du temps scolaire le mercredi matin ont amené la collectivité à adapter l'offre de loisirs du mercredi.

Rétrospective 2018

Reprise de l'activité le mercredi matin pour le centre de Loisirs de La Coudraie.

Ouverture d'un centre de loisirs le mercredi à la Belle Etoile.

La mise en cohérence de la programmation des trois ALSH (La Coudraie, Centre-Ville, Belle-Etoile) pendant les vacances a permis de mutualiser de nombreuses sorties et activités.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Renouvellement de l'agrément du Relais Assistants Maternels.
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations familiales.

❖ Projets en phase d'études

- Le déménagement du service Enfance Jeunesse Scolaire vers de nouveaux locaux plus adaptés à l'exercice de l'ensemble de ses missions.

❖ Projets à engager

- Mettre en œuvre les actions validées dans le cadre du Projet Jeunesse en fonction des moyens humains et matériels du service.
- Continuer à renforcer le lien et la communication en direction du public des adolescents et pré-adolescents en utilisant des moyens de communication modernes et adaptés.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	127 110,00 €	190 900,00 €
Subvention	59 500,00 €	
Investissement	51 750,00 €	
Total	238 360,00 €	190 900,00 €

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Sports Education Jeunesse Service Enfance Jeunesse Scolaire

Secteur scolaire

Contexte

Le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018 a fortement impacté l'organisation de nos activités périscolaires.

Le sinistre survenu à l'école Louise Michel maternelle nous a contraints à trouver une solution de remplacement pour accueillir les élèves.

Rétrospective 2018

Le regroupement des heures d'enseignement sur 4 jours s'est traduit par la fin des Temps d'Activités Périscolaires que la Ville avait mis en place sur l'ensemble des écoles : trois heures par semaine de 15h30 à 16h30. En conséquence, le nombre d'heures de vacations en animation a diminué, mais nous avons perdu les recettes liées aux TAP (financement de l'Etat, prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales, recettes familles).

L'incendie survenu pendant les vacances d'été a rendu l'école Louise Michel maternelle inutilisable. Il a fallu trouver dans l'urgence une solution qui soit opérationnelle à la rentrée afin d'assurer le service public de l'éducation et perturber le moins possible l'organisation des familles. L'école Marius Grout a été retenue en concertation avec l'Education Nationale, en raison de sa proximité et de la disponibilité des locaux.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Poursuite du plan pluriannuel d'informatisation des écoles. Après la phase de concertation qui a permis de mieux cerner les attentes des enseignants, la solution retenue est celle de la création de classes connectées. Un vidéo projecteur interactif, un écran et deux ordinateurs seront installés dans la configuration suivante : un équipement par classe en élémentaire, un par école en maternelle
- Une salle pilote a été ouverte en octobre 2018, à l'école Marius Grout pour permettre aux enseignants de s'approprier l'outil.
- Il est prévu d'équiper l'ensemble des écoles sur deux années scolaires.

❖ Projets en phase d'études

- Réflexion dans le cadre du Projet Educatif Territorial sur la mise en œuvre en 2019 du « Plan mercredi » un dispositif proposé par l'ACSE et l'Education Nationale, visant à renforcer la complémentarité entre le projet d'école et les accueils de loisirs le mercredi.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement (211,212,213,252,254,255)	194 826,50 €	37 000,00 €
Investissement Mobilier	31 950,00 €	
Investissement Travaux	151 100,00 €	
Total	377 876,50 €	37 000,00 €

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Sports Education Jeunesse Service Restauration

Contexte

Le retour de l'école à 4 jours entraîne la réouverture du centre aéré de l'AFGA le mercredi en période scolaire ce qui génère une augmentation de l'effectif des rationnaires.

L'utilisation du logiciel Fusion Salamandre va modifier les pratiques de travail et optimiser la gestion. (Inventaire, gestion de stock, dématérialisation des factures...).

Rétrospective 2018

- A partir de Septembre, reprise de l'école sur 4 jours
- Inspection de la D.D.P le 17 Juin 2018 à la cuisine centrale, **nous ayant attribué un avis très satisfaisant**
- Mise en place d'un marché pour l'achat des vêtements de travail et des E.P.I
- Achat d'une nouvelle fardeleuse moins énergivore
- Remplacement du mobilier de 2 réfectoires afin de poursuivre les objectifs de réduction du bruit dans les restaurants scolaires
- Pérennisation de 2 postes : 1 aide de restauration et 1 responsable de satellite
- Réajustement des grammages en fonction des retours des feuilles de poids de la perte comme 1^{ère} étape à la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Remise en concurrence des marchés alimentaires : cette remise en concurrence intégrera la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, le respect des obligations en matière de bio dans les restaurants scolaires et le développement de l'achat en circuits-courts.
- Remplacement du mobilier de 2 réfectoires

❖ Projets en phase d'études

- Travaux d'insonorisation des réfectoires

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	476 970,00 €	600 000,00 €
Investissement	63 000,00 €	
Total	539 970,00 €	600 000,00 €

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Service de police municipale

Contexte

La police municipale a comme prévu en 2018 recruté deux effectifs en plus. Un agent de police qui a remplacé l'ASVP, et un nouveau chef de poste. Ces deux postes ont été actifs en mai 2018. Aujourd'hui, l'effectif du poste est composé de 5 agents dont un chef de poste.

Rétrospective 2018

Après des difficultés de recrutement, la police municipale de Montivilliers dispose désormais d'un effectif complet soit cinq agents et un chef de police municipale. De ce fait, l'organisation du service permet une meilleure couverture du territoire et ce en étroite collaboration avec la police nationale. Dans ce cadre, et dans le respect de la politique de développement durable porté par la ville la police municipale s'est dotée de deux vélos électriques leur permettant d'accéder à des endroits inaccessibles comme des parcs des santés des jardins en toute discrétion et permettant d'être davantage en lien avec la population.

Une convention de partenariat police municipale et police nationale devrait être signée sur le dernier trimestre 2018. Les agents ont pu bénéficier de formations notamment le maniement de bâton et de formation à l'utilisation de nouveaux outils. En effet, la police municipale s'est dotée au cours de l'année 2018 d'un terminal de verbalisation électronique qui a amélioré le fonctionnement (établissement main courante et registres d'accueil) pour lequel la ville a bénéficié de subventions mettant également fin aux fonctions de régisseur.

Le dispositif de vidéo protection a renouvelé l'intégralité de ses autorisations auprès de la préfecture et passe désormais de 15 jours d'enregistrement à 30 suite à des préconisations de la préfecture.

Le remplacement des trois dômes de vidéo-protection sur les sites de la gare, du centre commercial Belle Etoile et de la place François Mitterrand est prévu pour la fin de l'année.

Perspectives 2019

❖ Projets en phase d'études

- Le diagnostic pour la vidéo-protection concernant le déploiement du système sur l'ensemble de la ville a été finalisé et rendu en septembre par le major Désert Référent sûreté de l'hôtel de police du Havre.

- Etude sur l'armement de la police municipale. La police municipale est confrontée à une évolution de ses missions. Une étude doit être menée au sein du service pour étudier l'opportunité d'armer la police municipale.

- Le fonctionnement de l'astreinte de la ville pour inclure la police municipale dans certaines procédures notamment le déclenchement des alarmes et les sorties de nuit sur appel du personnel d'astreinte.

- Le remaniement des horaires de la police municipale sur deux amplitudes plus longues afin d'avoir une présence sur le temps du midi avec une phase d'expérimentation qui sera déposé au service RH avant la fin de l'année 2018.

- Réflexion sur le recrutement d'un sixième agent pour renforcer nos rangs et surtout pour une facilité de gestion du service notamment pour le projet d'une patrouille de nuit aléatoire par semaine.

- La mise en place d'une convention avec un garage pour les mises en fourrière des véhicules ventouses.

❖ Projets à engager

- Le déménagement du poste à l'ancienne gendarmerie avenue Antoine de St Exupéry. Le projet a été chiffré par les services techniques et est estimé à 223 000 €. Le début du chantier est prévu en mars 2019 avec une livraison prévue en fin d'année. Les locaux actuels ne sont pas adaptés au service : absence de vestiaire, garage, salle de réunion et d'un bureau d'accueil avec confidentialité. Les nouveaux locaux permettront de répondre à ces problématiques.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 700,00 €	
Investissement	14 100,00 €	
Total	26 800,00 €	

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Service aux usagers Service Environnement, Santé, Prévention et Cadre de Vie

Contexte

En janvier 2018, les élus ont souhaité une réorientation du projet Agenda 21 pour aller vers un plan de développement durable. Lors du CT du 18 juin 2018, les nouvelles missions du service ont été validées.

Rétrospective 2018

Axe DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

- Pilotage de la semaine Développement Durable et soirée sur les circuits courts (120 personnes présentes). Première à l'échelle de l'agglomération havraise,
- Mise en place du projet « Ma maison, ma planète et moi »,
- Balades citoyennes sur le territoire avec le tout public et les écoles,
- Mise en place des actions Développement Durable avec l'Education Nationale,
- Evaluation 1^{ère} année du plan de Développement Durable en septembre 2018,
- Dynamique de travail avec le groupe d'habitants « Montivilliers, ma planète et moi »,
- Mise en place d'une Charte Ville de Montivilliers/ Education nationale « Projets jardins partagés dans les écoles »,
- Rallye santé CODAH en octobre 2018

Axe CADRE DE VIE

Prévention

- Co-animation de la Commission Lien Social et Santé avec le CCAS,
- Animations des réunions des cellules de veille, du CLSPD et suivi des situations entre chaque cellule avec les acteurs locaux,
- Mise en place de formation sur la Prévention de la Radicalisation.

Politique de la Ville et Vie des quartiers

- Suivi Politique de la Ville avec le GIP et modification des Territoires de Veille Active.

Vie associative

- Pilotage du suivi des associations avec les services municipaux,
- Structuration de la vie associative
- Recentrage du suivi des associations sur le service depuis le 18/06/18.

Accompagnement du centre social municipal Jean Moulin.

Perspectives 2019

❖ **Projets récurrents****Axe DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE**

- Suivi des actions Plan Développement Durable piloté par le service ESPCdV: actions avec les écoles, accompagnement vie associative, éco-événements...
- Balade citoyenne (2 fois dans l'année),
- Poursuivre le travail avec le groupe Montivilliers, ma planète et moi,
- SEDD,
- Evaluation technique du Plan Développement Durable.

Axe CADRE DE VIE

- Co-animation de la Commission Lien Social et Santé avec le CCAS,
- Animation des réunions de la Cellule de Veille et du CLSPD,
- Actions de Prévention de la Radicalisation,
- Accompagnement du CSJM au travers du contrat de projet.

❖ **Projets en phase d'études****Axe CADRE DE VIE**

- Travail sur la gestion de la vie associative au travers d'un logiciel.

❖ **Projets à engager****Axe CADRE DE VIE**

- Mise en place d'une veille sociale dans le champ de la prévention avec les acteurs locaux,
- Etude Maison de Service aux Publics,
- Mise en place de permanences sur le quartier Clémenceau,
- Politique de la ville : anticipation fin de contrat de ville en 2020.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	21 195,00 €	2 000,00 €
Investissement	15 000,00 €	
Total	36 195,00 €	2 000,00€

Investissement demandé : logiciel de suivi de la vie associative.

Département Service aux usagers Service Environnement, Santé, Prévention et Cadre de Vie

Centre Social Jean Moulin

Contexte

Le contrat de projet du CSJM est structuré autour d'une mission d'animation globale et de 3 axes.

L'animation globale au Centre Social Jean Moulin est :

- Un lieu d'animation ouvert à tous qui s'adresse à l'ensemble de la population du quartier et plus sans distinction d'âges, de sexe, d'origine sociale ou géographique.
- L'accueil d'associations, de services hébergés, de groupes constitués pour favoriser le développement social local et la proximité des services aux habitants et usagers.
- Un lieu d'échanges, de rencontres, d'informations qui favorise le travail de lien social avec les habitants, les usagers, les services accueillis, les associations, les partenaires et les bénévoles.
- Le travail partenarial, pilier incontournable de la réussite et de l'efficacité des actions développées au centre social. Il garantit la continuité et la cohérence des actions sur le territoire.
- L'implication des habitants dans les actions et la vie du centre social (conseil de maison, bénévolat...)
- La participation aux projets politiques de la ville, et notamment la promotion du développement durable

Et les 3 Axes :

L'Axe 1 : Favoriser la participation et l'implication collective des habitants dans la vie sociale.

L'Axe 2 : Impulser une animation dynamique repérée sur le territoire.

L'Axe 3 : Soutenir et accompagner les habitants et les familles dans leur quotidien.

Rétrospective 2018

- Contrat de projet animation globale et collective famille (subventions CAF)
- Ludoclasse/Ludospace (2 appels à projet subventionnés : REAAP et GIP)
- Prévention jeunes (3 appels à projet subventionnés : CAF, Préfecture et GIP)
- Maintien des liens sociaux des seniors (appel à projet subventionné : Département 76)

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Contrat de projet animation globale et collective famille (subventions CAF)
- Ludoclasse/Ludospace (2 appels à projet subventionnés : REAAP et GIP)
- Prévention jeunes (3 appels à projet subventionnés : CAF, Préfecture et GIP)
- Maintien des liens sociaux des seniors (appel à projet subventionné : Département 76)

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	324 000 €	100 276,00 €
Investissement	46 000€	0 €
Total	70 000,00€	100 276,00 €

Département Service aux usagers

Service Bibliothèque

Contexte

Maintenir un accueil du public de qualité et les missions de lecture publique en fonction de l'évolution de l'organigramme.

Continuer le projet numérique : médiation supports nomades et accès à des ressources en ligne

Rédiger un projet d'établissement sur 5 ans.

Rétrospective 2018

A Condorcet : fréquentation 13 649 au 5/10 – prêts : 81 546 - scolaires : 139 séances soit 3221 élèves. nouvelles inscriptions : 262 – chercheurs fonds patrimonial : - *nouveau* classes du patrimoine : 4.

A l'Espace lecture Jean Moulin : fréquentation 536 – prêts : 4 554 – nouvelles inscriptions : 6 - scolaires : 37 séances - 935 élèves - assistantes maternelles : 32 séances – 379 personnes.

MQ Coudraie : 5 rdv avec accueil à Condorcet – 45 enfants.

Fête du livre du 24 mars : 986 visiteurs - 5 auteurs jeunesse accueillis dans 27 classes partenariat A Livre Ouvert – contes de l'AFGA – rencontres avec 5 auteurs pour adultes – concours de dessin : 29.

Jury du jeune lecteur : 73 classes participantes soit 1715 élèves ; 5 auteurs invités et un conteur.

Séances lecture tout-petits crèche MEF et BM : 21 rdv-206 p.- 6 rdv-40 p.- Fête enfance : 90 p.

Rencontres intergénérationnelles MEF personnes âgées/tout-petits : 4 rdv – 96 p.

Action Seniors portage RPA/EHPAD : 10 rdv-145 prêts- jeux- lectures à voix haute- *nouveau* Domitys.

Participation Semaine développement durable, parentalité et Noël au CSJM, sélection polars Ancres noires

Spectacles contes, rencontre auteur, Journées européennes du patrimoine, expos... : 160 p.

Offre de service boîte retour documents 24h/24h installée mi-juillet : 360 documents.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Poursuite du développement du numérique : tablettes en animations jeunesse, initiation liseuses, offre livres et ressources numériques.
- Action lecture dans les quartiers Belle Etoile/Coudraie
- Jury du Jeune Lecteur en partenariat avec A livre Ouvert

❖ Projets à engager

- Projet d'établissement
- 3^{ème} édition de la Fête du Livre en 2020

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
--	----------	----------

Fonctionnement	53 350 € - 4 506 €	2 500 € (régie) – 4 900 € (GIP)
Investissement	39 100 €	0
Total	96 956 €	7 400 €

Département Service aux usagers Service Manifestations Publiques

Contexte

L'écriture d'un projet de service est en cours.

Sous fonction 312 : Ateliers artistiques scolaires

Une grande partie de ce budget permettait de proposer en lien avec le service scolaire de la ville des propositions artistiques dans le cadre des activités périscolaires.

Sous fonction 3243 : Expositions

Les expositions étant suspendues pour cause de problématiques de structures, une réflexion est en cours sur l'organisation des expositions.

Sous fonction 311 : Enseignements artistiques

L'écriture d'un projet de service donnera lieu à un projet d'établissement en 2019. 2018 est une année de transition avec l'arrivée d'une responsable de secteur.

Rétrospective 2018

Sous fonction 312 : Ateliers artistiques

Dernière année d'application des activités périscolaires.

72% des comptes de cette fonction ont été dépensés. La dépense devrait atteindre 90% à la fin de l'exercice 2018.

Sous fonction 311 : Enseignements artistiques

Les comptes de cette sous fonction accusent une dépense globale de 54%. Les crédits restants serviront à terminer l'année d'enseignement de septembre à décembre 2018.

Sous fonction 33 : Programmation culturelle

Ce budget a permis de mettre en place les animations gratuites dans la ville : la fête de la musique, le 13 juillet,... Les dépenses atteignent 68% en septembre 2018 mais il faut prendre en compte le marché de Noël qui devrait venir augmenter les dépenses en fin d'exercice.

Sous fonction 3243 : Expositions

Les problèmes de structures à l'abbaye en janvier 2018 ont contraint le service à suspendre les expositions dans le réfectoire gothique. Un projet de graph monumental dans l'espace public est en cours. Il devrait générer une dépense de 30% du budget sur 2018.

Perspectives 2019

❖ **Projets récurrents**

- **Sous fonction 312** : Poursuivre les propositions d'ateliers auprès du service scolaire
- **Sous fonction 311** : 400 usagers devraient reconduire leurs activités à la maison des arts

❖ **Projets en phase d'études ou à engager**

- **Sous fonction 312** : Développer des actions de médiations autour des spectacles proposés par le service. Ces actions seraient à adresser aux usagers, aux associations, ...
- **Sous fonction 3243** : Finaliser le graph monumental sur le mur de la rue des Mégissiers et l'exposition cours St Philibert en mars 2019. Poursuivre la réflexion sur l'organisation des expositions.
- **Sous fonction 311** : Ecriture d'un projet d'établissement et expérimenter les stages durant les vacances scolaires en s'appuyant sur les actions de médiation.
- **Sous fonction 33 et 30** : Ne proposer qu'une seule sous fonction et fusionner ces budgets en 2019 pour un montant de 175 745 €.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
312 Fonctionnement	46 300,00 €	
311 Fonctionnement	17 900,00 €	90 000,00 € inscription
		3 000,00 € Département
3243 Fonctionnement	24 800,00 €	4 000,00 € mécénat
		2 000,00 € Département
33 et 30 Fonctionnement	175 745,00 €	
311 Investissement	1 000,00 €	
30 Investissement	10 000,00 €	
33 Investissement	5 000,00 €	
Total	280 745,00 €	99 000,00 €

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019**Département Ressources**

Service Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail – Risques Majeurs

Contexte

Les activités du service s'inscrivent dans le respect de la réglementation applicable, des orientations du CHSCT (pour les compétences qui y sont liées) et des orientations politiques pour les thématiques risques majeurs allant au-delà de la réglementation actuelle (plans opérationnels, exercices...).

Rétrospective 2018

Partie HSCT :

En lien avec le CHSCT, le programme de prévention annuel a été décliné sur ses différents axes (prévention, sensibilisation, qualité de vie au travail...).

Partie Risques Majeurs :

En 2018, le Plan Communal de Sauvegarde a été entièrement transformé avec pour objectif d'y intégrer toutes les dispositions transversales de la réponse de la collectivité aux aléas potentiels sur trois niveaux. Des plans opérationnels par aléa sont ensuite réalisés pour reprendre l'ensemble des éléments spécifiques à la situation rencontrée. Un travail collaboratif avec différents services municipaux et en lien avec les élus a été mené et se poursuit.

En juin, la Ville a signé une convention avec la Protection Civile de Seine-Maritime pour renforcer la capacité de réponse municipale.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Décliner le programme annuel de prévention (HSCT)
- Poursuivre la déclinaison des plans opérationnels (risques majeurs)
- Définir les dispositions de mise en œuvre d'un Centre d'Accueil et de Rassemblement des Evacués (risques majeurs) avec la Protection Civile.

❖ Projets en phase d'études

- Réalisation d'exercices périodiques pour tester des modalités du Plan Communal de Sauvegarde (risques majeurs)

❖ Projets à engager

- Journée d'information et sensibilisation aux agents sur les thématiques du PCS, des risques majeurs et de la réponse communale (risques majeurs)

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 800,00 €	0,00€
Investissement	0,00 €	0,00 €
Total	12 800,00 €	0,00€

Annexe 13

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Ressources

Service Accueil, État-Civil, Elections, Cimetières

Contexte

Les activités du service sont en transformation notamment du fait de la dématérialisation des démarches mais également par les transferts de compétences décidés par l'État vers les communes : PACS, changements de prénoms, Cartes Nationales d'Identité... Ces évolutions amènent à adapter l'organisation du service et à veiller constamment à l'adéquation entre les compétences des agents et les missions à réaliser.

Rétrospective 2018

L'activité biométrie a continué sa progression : + 52 % par rapport à la même date (au 1^{er} septembre 2018) de l'année précédente.

L'activité COMEDEC a continué sa progression : + 66 % par rapport à la même date (au 1^{er} septembre 2018) de l'année précédente.

Les notaires entrent progressivement dans ce dispositif, ce qui engendre des traitements de demandes d'actes plus chronophages car elles concernent régulièrement des actes datant de périodes non informatisées.

Les PACS sont devenus compétence de la Ville de Montivilliers pour les personnes dont la résidence commune est à Montivilliers, depuis la fin de l'année 2017. Nous comptabilisons 32 PACS réalisés ou planifiés.

L'intégration du logiciel OPEN DEMANDES mobilise fortement les agents de l'accueil mairie qui gèrent les flux entrants du site internet via le courriel contact@ville-montivilliers.fr et les flux liés à l'accueil de la mairie (téléphone, physique). Le métier de l'agent d'accueil mairie exige une technicité de plus en plus forte.

Un arrêté portant règlement des cimetières de la Ville a été travaillé sur le premier semestre et entrera en application au cours du dernier trimestre 2018 : il permettra de préciser le fonctionnement des acteurs liés au funéraire pour notre commune.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Les activités biométrie (avec pics de saisonnalité) et COMEDEC sont amenées à poursuivre leur progression. Pour ce dernier point, les notaires intensifient leur intégration dans ce dispositif.

❖ Projets en phase d'études

- Opportunités de migration des logiciels métiers vers un autre éditeur afin de réduire les coûts de fonctionnement (maintenance) et d'améliorer les services liés aux logiciels métiers (demandes d'actes, gestion du cimetière, demandes de PACS en ligne...).
- Opportunité d'amélioration des modalités de traitement des résultats et de la soirée électorale lors des élections européennes du 26 mai 2019 (sous réserve validation budgétaire du changement de logiciel ou d'acquisition de compléments sur le logiciel actuel).
- La mise en œuvre, au niveau national, du Répertoire Unique Électoral aura pour impact (sous réserve des décrets restants à publier à l'automne 2018) une réédition et un envoi de l'ensemble des cartes électorales (charge d'environ 5 000 € pour la commune).

❖ Projets à engager

- Départ à la retraite de deux agents expérimentées en 2019 et un autre début 2020 : leur remplacement devrait être anticipé pour limiter l'impact sur l'organisation du service.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	22 950,00 €	113 147,00 €
Investissement	27 290,00 €	0,00 €
Total	50 240,00 €	113 147,00 €

Annexe 14

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019 Département Ressources

Direction des Systèmes d'Information

Contexte

La DSI continue d'informatiser les services afin de renforcer le partage de l'information et la productivité dans les processus internes. Les projets à venir permettront de moderniser les services rendus à la population via la démocratisation des démarches en ligne. Ces projets devront respecter les contraintes législatives s'appliquant aux administrations : Règlement Général sur la protection des données et référentiel Général de sécurité.

Rétrospective 2018

- Audit des systèmes de télécommunications et rédaction d'un dossier de consultation des entreprises pour le nouveau marché de télécommunications prenant effet le 01/01/2019.
- Gestion du marché des consommables d'impression permettant une économie de 13,000 €.
- Début du projet d'informatisation des écoles à travers les classes connectées.
- Passation d'un nouveau marché d'acquisition de matériels informatiques.
- Déploiement d'un nouveau progiciel pour le service de restauration municipale, le CCAS, les ressources humaines et le service finances.
- Déploiement d'un progiciel de dématérialisation des courriers entrants et sortants de la collectivité et de gestion des relations citoyennes.
- Mise en place du projet numérique à la bibliothèque municipale.
- Déploiement d'une solution de parapheur électronique.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Renouvellement du parc informatique.
- Renouvellement des contrats de maintenance logiciels et des contrats de services en lien avec la DSI.
- Installation, câblage suite aux projets de déménagements de certains services.

❖ Projets en phase d'études

- Acquisition d'un progiciel « suivi de vie associative ».
- Acquisition d'un logiciel d'automatisation des signatures électroniques.
- Renouvellement du progiciel de billetterie avec déploiement des démarches en ligne.
- Déploiement d'un progiciel pour la gestion de la maison des arts.

❖ Projets à engager

- Renouvellement des serveurs et de l'infrastructure de virtualisation et de stockage.
- Renouvellement du système de téléphonie multi-sites.
- Déploiement des « classes connectées » dans les écoles de la commune.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
--	----------	----------

Fonctionnement	275 159,00 €	
Investissement	418 159,00 € *	
Total	693 318,00 €	

*Le montant des dépenses d'investissement se décompose ainsi :

- Dépenses liées aux projets de la DSI pour un montant de 194 615,00 €.
- Dépenses d'investissement actées par les services pour un montant de 223 581,00 €.

Département Attractivité du Territoire Service Patrimoine culturel et tourisme

Fonction 322 Cœur d'Abbeyes

Contexte

Le sinistre survenu en début d'année a conduit à la fermeture totale de l'Abbaye. L'organisation du service et les projets pour le site ont dû être revus. A souligner, cette fonction concerne les animations ayant pour sujet l'Abbaye, sa scénographie, et l'histoire de la ville.

Rétrospective 2018

- 22 janvier 2018 : le sinistre aile sud entraîne la fermeture totale de l'Abbaye.
- Juillet 2018 : suspension de l'étude sur le réaménagement du parcours scénographique et retrait de la demande de subvention FEDER.
- 31 juillet 2018 : mise en place d'un point info tourisme pour accueillir les touristes et locaux afin de proposer des alternatives de visite et mettre en avant les animations futures

Perspectives 2019

Est actuellement à l'étude une réouverture partielle de l'abbaye (cloître et réfectoire gothique).

❖ Projets récurrents

- Animations du patrimoine : Dimanches du Patrimoine (anciens dimanches de l'abbaye)
- Visites de groupes et ateliers scolaires
- Accueil de type « chalet »

❖ Projets en phase d'études

- Vacation / gardiennage en cas de réouverture partielle

❖ Projets à engager

- Aménagement accueil en cas d'ouverture partielle
- Création maquette drakkar pour pôle pédagogique

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	29 516,00 €	
Investissement	6700,00 €	
Total	36 216,00 €	

Annexe 16

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire

Service Patrimoine culturel et tourisme

Fonction 324 : Monuments historiques

Contexte

Abbaye : le sinistre survenu le 22 janvier 2018 au sein de l'Abbaye a conduit à la fermeture totale du site au public.

Eglise abbatiale : lors des travaux menés sur les gouttières et chéneaux de cet édifice, il a été constaté que la défectuosité du chéneau sud a eu pour conséquence une dégradation importante des abouts de poutre.

Rétrospective 2018

Eglise abbatiale :

- Août 2018 : restauration des abouts de sommiers de la nef romane de l'église abbatiale
- Fin 2018 : couverture
- Mise en place de la phase 1 restauration de tableaux

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Entretien et maintenance des monuments historiques

❖ Projets en phase d'études

- Elaboration de la phase 2 : Restauration de tableau(x) de l'église abbatiale.
- Etude aménagement du sol du cloître

❖ Projets à engager

- Restauration aile sud (suite au sinistre du 22 janvier 2018)

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 900,00 €	
Investissement	20 000,00 €	
Total	21 900,00 €	

Annexe 17

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire

Service Patrimoine culturel et tourisme

Fonction 324.2 Patrimoine et Tourisme

Contexte

Le sinistre survenu en début d'année a conduit à la fermeture totale de l'Abbaye. L'organisation du service et les projets pour le site ont dû être revus. Cette fonction concerne les animations autour du patrimoine s'inscrivant dans une démarche de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux et de la ville (animations hors les murs, animations type événementiel).

Rétrospective 2018

- 22 janvier 2018 : le sinistre aile sud entraîne la fermeture totale de l'Abbaye.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Animations du patrimoine : animations famille
- Participation aux événements régionaux/nationaux autour du patrimoine : Nuit du Tourisme, Journées européennes du Patrimoine, Pierres en lumière

❖ Projets en phase d'études

- Lire à l'Abbaye
- Evènement Journées européennes du Patrimoine : 75^e anniversaire de la Libération
- Animation touristique « tendance » (Escape Game, Cluedo géant...)

❖ Projets à engager

- Animations hors les murs

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	46 934,71 €	En cours d'estimation
Investissement	13 000,00 €	En cours d'estimation
Total	59 934,71 €	

Annexe 18

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire

Service Développement Territorial et Commercial

Action économique

Contexte

L'action économique porte sur le développement du commerce de proximité et notamment le développement du Marché hebdomadaire (fonction 91) et les différents partenariats mis en place (fonction 90).

Rétrospective 2018

En 2018, il a été proposé de faire, pour la 1^{ère} fois, une animation en partenariat avec les exposants du Marché, durant la semaine du développement durable.

Pour ce qui concerne le Développement Economique, les partenariats engagés en 2017 se sont poursuivis (Unions commerciales, Association Centre-Ville en Mouvement, Chambre des Métiers et de l'Artisanat) et une nouvelle adhésion a été faite auprès de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la réfection des Hallettes (bâtiment).

Les Animations de rue « Les Lézarderies » ont été reconduites pour la 3^{ème} année consécutive.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Les partenariats sous forme d'adhésion : Centre-Ville en Mouvement et Fondation du Patrimoine
- Les partenariats sous forme de convention : Unions Commerciales et Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Animations de rue « Les Lézarderies »
- La ligne budgétaire attribuée dans le cadre du FISAC est conservée dans l'attente du résultat de l'appel à candidatures lancé en 2017

❖ Projets à engager

- Développer un programme d'animations pour dynamiser le Marché hebdomadaire
- Réaliser une étude de Marché pour définir la zone de chalandise et le potentiel du Marché hebdomadaire
- Les recettes de la Taxe sur La Publicité et les Enseignes seront inscrites sur ce budget et non plus sur le budget « Urbanisme »

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 000,00 €	109 000,00 €
Investissement	20 000,00 €	
Total	54 000,00 €	109 000,00 €

Annexe 19

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire

Service Développement Territorial et Commercial

Action Foncière

Contexte

L'action foncière porte sur une démarche de mise en vente par la Ville de son patrimoine bâti afin de favoriser l'émergence de projets structurants sur le territoire en optimisant les biens dont elle n'a pas l'utilité.

Elle porte également sur l'entretien, la mise en valeur du patrimoine ne pouvant être cédée et détermine un usage pour ces derniers (occupation par une association, mise en location à des particuliers...).

Rétrospective 2018

En 2018, mise en application des 1^{ères} orientations du COPIL « Bâtiments Vacants » et gestion de l'ensemble du parc privé de la Ville.

Mise à jour des informations foncières : diagnostics, bornages, actes de propriété, conventions...

Pour les terrains, des cessions d'emprise foncière de type « délaissés » ont été réalisées.

Un travail a également été engagé pour réduire le nombre de loyers impayés.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Cessions / mise en location entraînant des frais de diagnostics et géomètres
- Entretien du patrimoine bâti de la Ville

❖ Projets à engager

- Réalisation de l'acquisition d'un bâtiment phase 2 des Hallettes, via un portage de l'EPFN
- Concrétisation de plusieurs cessions bâties et non bâties

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	57 000,00 €	57 000,00 €
Investissement	30 000,00 €	445 000,00 €
Total	87 000,00 €	502 000,00 €

Annexe 20

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire

Service Développement Territorial et Commercial

Opération 10852

« Requalification du centre commercial de la Belle Etoile »

Contexte

Au regard des récents événements qui ont touché le centre commercial de la Belle Etoile, la ville s'est engagée dans le cadre de la reconstruction du centre commercial à investir dans la rénovation ou la création de l'espace public.

Rétrospective 2018

Aucun investissement relatif à cette opération n'a été réalisé courant 2018.

Perspectives 2019

Afin d'engager la requalification de l'espace public du centre commercial de la Belle Etoile, il est nécessaire de réaliser de nombreuses études telles que des études géotechniques, des levés topographiques, mais également de réaliser le concours de maîtrise d'œuvre et modifier le Plan Local d'Urbanisme. De plus, une Approche Environnementale de l'Urbanisme sera réalisée afin de co-construire avec les habitants, soit un montant total d'études de 107 870,95 € TTC.

Afin de lancer les différents marchés et les enquêtes publiques, il est nécessaire de prévoir des frais d'insertion et de publicité pour un montant de 8 000 € TTC.

Dans le cadre de ce projet, des zones foncières seront déclassées du domaine public, ce qui nécessitera de réaliser des enquêtes publiques pour un montant de 3 000 € TTC.

Des campagnes de communication et des réunions publiques seront organisées à hauteur de 1 150 € TTC.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 150,00 € TTC	
Investissement	115 870,95 € TTC	
Total	120 020,95 € TTC	

Annexe 21

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire

Service Développement Territorial et Commercial

Opération 10851 Requalification des abords des Hallettes

Contexte

Le projet de requalification des abords des Hallettes concerne les travaux sur l'espace public de la rue Henry Lemonnier, la Place du Docteur Chevallier, la rue René Coty (entre la rue Gambetta et la rue du Docteur Bonnet) et la rue Gambetta (partie non piétonne).

Rétrospective 2018

Dans le cadre de ce projet, nous avons réalisé courant 2018 :

- Les différentes études relatives au projet pour un montant de 70 391,53 € TTC ;
- L'engagement d'une partie du montant alloué aux travaux, soit 60 000 € TTC ;
- Les différentes publications relatives aux marchés publics, la communication sur le projet, ainsi qu'une réunion de concertation pour un montant total de 5 933,89 € TTC.

Perspectives 2019

Courant 2019 :

- La mission de maîtrise d'œuvre est poursuivie pour un montant de 47 127,27 € TTC ;
- Les travaux devant débuter en début d'année, une part importante des sommes allouées à la réalisation des travaux doit être engagée, soit 948 000 € TTC ;
- Des frais d'insertion et de publicité sont prévus pour des consultations diverses pour un montant de 1 000 € TTC ;
- Une réunion publique avant le commencement des travaux sera organisée, ainsi que l'inauguration de la place en fin d'année pour un montant de 3 421,31 € TTC.

Enfin, différentes subventions ont été accordées dans le cadre du projet des abords des Hallettes. Une partie de ces subventions sera versée courant de 2019. Le montant prévisionnel est 638 527,06 €.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 421,31 €	
Investissement	996 127,27 €	638 527,06 €
Total	999 548,58 €	638 527,06 €

Annexe 22

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire

Service Urbanisme

Contexte

Les dépenses sont liées aux honoraires et frais de procédures lors de l'évolution des documents d'urbanisme, des constats de périls, des contentieux (...). Sont également comprises, les dépenses relatives aux fournitures, petits équipements, documentations techniques et générales relatives à l'urbanisme communal. La Ville adhère également au CAUE 76.

Les dépenses d'investissement concernent principalement les extensions de réseau à la charge de la commune, les subventions dans le cadre de la campagne de ravalement.

Les recettes sont composées des redevances d'occupation du domaine public communal, des droits de mutation, de la taxe d'aménagement et du soutien aux opérations d'aménagement qui créent des nouveaux logements (aide aux communes dans le cadre du PLH).

Rétrospective 2018

- La modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme a été réalisée
- Une commission d'étude des dossiers et d'attribution du montant de la subvention s'est réunie en septembre pour la campagne de ravalement des façades
- Nette augmentation des recettes d'occupation du domaine public

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Campagne de ravalement de façades
- Extensions de réseau à la charge de la commune
- Adhésion au CAUE 76
- Dépenses de fonctionnement (annonces et insertions, catalogue et imprimés, honoraires et rémunérations, frais d'actes et de contentieux, publicités et publications, documentation générale et technique, frais divers, équipement de sécurité)

❖ Projets à engager

- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Révision du Règlement Local de Publicité (RLP)

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 770,00 €	
Investissement	67 000,00 €	
Total	86 770,00 €	620 931,00 €

Annexe 23

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Service Communication

Contexte

Depuis 2017, Montivilliers s'est engagée dans un Plan de Développement Durable. A ce titre, elle se doit de repenser sa communication print à la baisse. Les demandes de réalisations de supports émanant des services doivent être réfléchis tant au niveau de la nécessité qu'au niveau de la diffusion et être en adéquation avec les effectifs qui composent le service. L'externalisation de la création graphique souvent coûteuse ne peut être une solution viable au regard des contraintes budgétaires.

Rétrospective 2018

Développement de la communication par l'image.
Arrivée d'une nouvelle responsable communication en juin.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Réalisation de l'ensemble des supports print de communication de la collectivité
- Communication digitale et par l'image de la collectivité

❖ Projets en phase d'études

- Refonte complète du magazine bimestriel MONTIVILLIERS MAGAZINE
- Mise en ligne du nouveau site Internet de la Ville

❖ Projets à engager

- Mise en ligne du nouveau site Internet de la Ville
- Mise en place de bornes tactiles

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	66 500,00 €	0
Investissement	96 500,00 €	0
Total	163 000,00 €	0

Annexe 24

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Ressources
Service Commande Publique

Contexte

Les activités du service évoluent notamment du fait de la dématérialisation des marchés publics.

Ces évolutions demandent une adaptation et une organisation afin de veiller constamment à l'adéquation entre les compétences des agents et les missions à réaliser.

Rétrospective 2018

Mise en place et formation à la nouvelle plateforme de dématérialisation hébergée chez AWS-SIS MARCHES.

Afin de répondre aux obligations issues du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, les outils suivants ont été mis en place via le profil d'acheteur :

- Service « DUME » à partir du 18 avril 2018 ;
- Dématérialisation des marchés publics à partir du 1^{er} octobre 2018 ;
- Publication des données essentielles des marchés publics > à 25.000 €, à partir du 1^{er} octobre 2018 ;

Parallèlement, la dématérialisation avec les services de l'Etat (Sous-Préfecture et trésorerie) s'est également mise en place.

Avantages de la dématérialisation :

- Simplification et homogénéité du processus de gestion administrative
- Modernisation : gain de temps / sécurisation et conservation des données
- Transparence des procédures

Perspectives 2019

Projets en cours :

- Poursuivre le processus de dématérialisation des marchés publics et développer les échanges avec les opérateurs économiques via la plateforme dématérialisée d'achats publics appelée « profil d'acheteur » ;
- Publier et tenir à jour les données essentielles via le profil d'acheteur pour les marchés ≥ à 25.000 € : étape supplémentaire dans le suivi des marchés qui nécessite une nouvelle organisation ;
- Mettre en place la signature électronique dans les marchés publics afin de permettre une continuité dans le processus de dématérialisation ;
- Poursuivre le développement des marchés mutualisés, avec les différentes collectivités de l'agglomération, en particulier avec la future communauté urbaine ;
- Suivre l'évolution des besoins des services, être conseil auprès des services pour mettre en place des marchés (en remplacement des demandes de devis) afin de respecter la réglementation et alléger leur charge de travail

Projets à engager :

- Réfléchir dès 2020 à la mise en place de l'archivage électronique rendu nécessaire par le développement intensif de la dématérialisation.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

**Département Service aux usagers
Service Manifestations Publiques**

Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-Manifestations payantes)

Contexte

Sous fonction 3246 : Budget annexe manifestations payantes

L'article 6042 qui permet l'achat de spectacles sera dépensé à plus de 95% fin 2018.

Rétrospective 2018

La fréquentation des propositions n'est pas à la hauteur de l'effort financier de la collectivité. Cependant il faut pondérer cette remarque car il reste encore 6 propositions avant de boucler l'exercice 2018. Ces dernières propositions bénéficieront de la nouvelle politique tarifaire.

Les recettes atteignent pour le moment (septembre 2018) 32% de l'article 6042, soit 25 000 € mais toutes ne sont pas encore enregistrées, l'année n'étant pas terminée. Néanmoins, le montant de 48 000 € de recettes inscrites pour 2018 ne sera pas atteint, les recettes seront en dessous entre 70% et 80%.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- **Sous fonction 3246** : Programmation des spectacles payants

❖ Projets en phase d'études ou à engager

- **Sous fonction 3246** : Réussir à augmenter la fréquentation des spectacles par les usagers
Mieux communiquer sur les propositions. Maintien quasi à l'identique des lignes 6231 et 6236 pour renforcer la communication.

Budget 2019

Ce budget annexe sera supprimé au 31 décembre 2018.

Ses activités seront reprises dès le 1^{er} janvier 2019 dans un nouveau budget annexe dédié aux activités assujetties à la TVA.

	Dépenses	Recettes
3246 Fonctionnement	146 200€	40 000 € billetterie
Total	146 200 €	40 000 €

Annexe 26

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Département Attractivité du Territoire
Service Patrimoine culturel et tourisme

Budget annexe Activités assujetties à TVA (ex-Cœur d'Abbayes boutique)

Contexte

Le sinistre survenu en début d'année a conduit à la fermeture totale de l'Abbaye. La boutique, située dans l'aile sud sinistrée, ne pourra pas être ré-ouverte en 2019.

Rétrospective 2018

- 22 janvier 2018 : le sinistre aile sud entraîne la fermeture totale de l'Abbaye, dont sa boutique.
- Depuis le 22 janvier 2018 : le fonctionnement de la boutique se fait par un système de commande par courrier.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Continuité de l'envoi de commandes par courrier

❖ Projets en phase d'études

- Travaux dans l'aile sud pour une ouverture totale du site espérée en 2021

Budget 2019

Ce budget annexe sera supprimé au 31 décembre 2018.

Ses activités seront reprises dès le 1^{er} janvier 2019 dans un nouveau budget annexe dédié aux activités assujetties à la TVA.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	En 322.6 : 1 350,00 € (aide à la publication – MHAD)	250,00 €
Investissement		
Total	1 350,00 €	250,00 €

Annexe 27

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

**Département Attractivité du Territoire
Service Développement Territorial et Commercial**

Budget Annexe Activités assujetties à TVA

(ex-Développement économique urbain et de l'emploi)

Contexte

Le budget annexe Développement économique porte sur les actions économiques entraînant des recettes de type loyers des hôtels et pépinières d'entreprises ainsi que la cession de terrains sur les zones d'activités communales.

Rétrospective 2018

En 2018, le terrain situé sur la Zone d'Activité du Domaine de la Vallée a été cédé.

Concernant les dépenses de fonctionnement en matière d'entretien des espaces verts, le marché n'ayant été attribué qu'en septembre, l'enveloppe budgétaire votée n'a pas été utilisée. Les créances irrécouvrables avaient été estimées à 10 646,63 €. Le travail en collaboration avec la trésorerie et le service Finances a permis de maîtriser les dettes locatives et de ne pas avoir recours à ce budget.

En termes d'investissement, des dépenses ont été réalisées dans le cadre du projet des hallettes (bâtiment) et des travaux du rez-de-chaussée de l'ancienne gare.

Perspectives 2019

❖ Projets récurrents

- Les échéances d'emprunt souscrit dans le cadre de la construction de l'hôtel et de la pépinière d'entreprises prennent fin en 2019
- Poursuite de l'entretien courant des bâtiments et des terrains à vocation économique et travaux de maintenance des locaux
- Perception des recettes de loyers

❖ Projets à engager

- Travaux de requalification du bâtiment des hallettes
- Travaux de cloisonnement et de remise en état du local situé au rez-de-chaussée de l'hôtel d'entreprises
- Etude structurelle de l'ancienne droguerie en vue de sa rénovation
- Cession du terrain situé sur la Zone d'Activités du Centre Equestre

Budget 2019

Ce budget annexe sera supprimé au 31 décembre 2018.

Ses activités seront reprises dès le 1^{er} janvier 2019 dans un nouveau budget annexe dédié aux activités assujetties à la TVA.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	195 000,00 €	195 000,00 €
Investissement	358 000,00 €	358 000,00 €
Total	553 000,00 €	553 000,00 €

Annexe 28

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

**Département Attractivité du Territoire
 Service Développement Territorial et Commercial**

Budget Annexe ZAC ECO-QUARTIER Réauté/Fréville

Contexte

Le projet « Les jardins de la ville » est une opération d'habitat sur les parcelles situées à l'Ouest du Quartier de la Belle Etoile entre les hameaux de Réauté et de Fréville.

En 2014, le projet « Les jardins de la ville » est passé de 1 000 à 550 logements. Récemment, la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive a révélé 8 suspicions de cavités souterraines et a confirmé la prescription de fouilles archéologiques. De même, il a été constaté une surestimation des recettes. Au vu de ces constats, la ville a souhaité réétudier l'opération selon différents scénarios. Aucune nouvelle acquisition foncière n'est à prévoir. La prochaine acquisition se fera auprès de l'EPFN en 2020 pour un montant de 1 300 000 € HT.

Rétrospective 2018

Dans le cadre de ce projet, nous avons entrepris courant 2018 :

- Les investigations de cavités souterraines pour un montant de 83 765,90 € HT sur un montant alloué à cette mission de 150 000 € HT ;
- Une étude urbaine et de programmation qui avait pour objet d'étudier différents scénarios afin de réduire au maximum le déficit d'opération, pour un montant total de 44 200 € HT ;
- La résiliation du contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant total de 48 194,76 € HT qui comprend le paiement des études réalisées, la révision de prix, le protocole transactionnel.

Ont également été engagées des sommes correspondantes :

- Aux différents frais d'insertion dans le cadre de la passation de marchés publics pour un montant de 628,16 € HT ;
- A l'abonnement au logiciel M14 pour un montant de 3 652,30 € HT ;
- Au diagnostic d'archéologie préventive pour un montant de 287 000 € HT qui n'avait pas été réglé jusqu'alors du fait de l'absence de facture émise par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- Des frais financiers pour le remboursement des emprunts pour un montant de 16 565,52 € HT.

Perspectives 2019

Suite à la réalisation de l'étude urbaine et de programmation, un scénario a été retenu par le comité de pilotage. Ce projet sera réalisé en concession d'aménagement, avec l'aide d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). De ce fait, des frais d'insertion pour le passage des marchés publics sont à prévoir pour un montant de 7 000 € HT. La rémunération de l'AMO pour un montant estimé à 20 000 € HT, ainsi que des frais de concertation à mener pour réaliser la Zone d'Aménagement Concertée pour un montant estimé de 20 000 € HT. Des dépenses seront également engagées pour le suivi et les frais commerciaux pour un montant de 11 908 € HT et l'abonnement au logiciel M14 pour un montant de 3 652,30 € HT. Des frais financiers pour le remboursement des emprunts existants sont également à prévoir pour un montant de 17 821,05 € HT, ainsi que le remboursement de la subvention déjà perçue versée dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local d'un montant de 15 606 € HT du fait de la refonte totale du projet.

Enfin, il convient également de prévoir la réalisation des dernières investigations de cavités souterraines pour un montant de 66 234,10 € HT.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

**Département Attractivité du Territoire
Service Développement Territorial et Commercial**

Budget Annexe Lotissement communal Quartier du Temple

Contexte

En 2017, afin de réaliser l'opération dans les meilleurs délais, la ville a fait le choix de faire un appel à projet promoteur, il n'y a donc plus de travaux réalisés par la ville. Après consultation, dans le cadre de cet appel à projet promoteur, la société Nexity a été retenue pour réaliser les 6 parcelles libres destinées à recevoir des maisons individuelles.

Avant la mise en vente des terrains, il a été nécessaire de réaliser un diagnostic de pollution des sols. Ce dernier a révélé une problématique de pollution des sols sur une partie des terrains, ce qui engendre des frais importants.

Rétrospective 2018

Avant la mise en vente des parcelles, il a été nécessaire de réaliser courant 2018 :

- Un certain nombre d'études, telles que la mise à jour des levés topographiques, le diagnostic de pollution, ainsi que des documents de géomètre et l'entretien de ces parcelles pour un montant total de 12 208 € HT ;
- Dans le cadre de l'appel à projet promoteur, la ville a également engagé un montant de 1 580,72 € HT pour les frais d'insertions.

Perspectives 2019

Afin de rechercher l'origine de la pollution et d'espérer être accompagné par l'EPFN, il est nécessaire de prévoir 1 500 € HT pour obtenir les origines d'actes de propriété.

Il convient de prévoir une dépense de 57 315 € HT, somme représentant 50% des études réalisées par Habitat 76 qui devront être versées dès lors que le terrain aura été vendu (accord du 20/10/2014).

Ce budget étant un budget annexe, une partie des salaires des agents du service sont imputés au projet, soit un montant de 12 950 € HT.

Budget 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	71 765,00 € HT	
Investissement		
Total	71 765,00 € HT	71 765,00 € HT